

Appendix 2

Cash flow statement for the Regional Development Fund
as at March 31, 2006

Cash on April 1, 2003	-	\$
Advances of funds received during the period from April 1, 2005 to March 31, 2006		<u>2,000,000 \$</u>
Liquid assets placed at the CRE's disposal		<u>2,000,000 \$</u>
Use of liquid assets		
RCR operating activities (1) from april 1 2003 to march 31 2006	1,015,288	\$
Grants provided (2)		
Specific agreements	0	\$
Structuring projects	795,529	\$
Other activities	0	\$
Economic diversification projects and activities (follow-up of files approved before April 1, 2004)	610,285	\$
Payments to the RCM for economic diversification if applicable	0	\$
Liquid assets used		<u>2,421,102 \$</u>
Cash balance of the RDF as at March 31, 2006		<u>421,102 \$-</u>

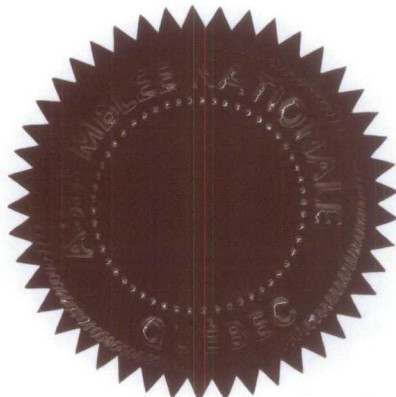
(1): In preparing the interim report to be filed April 26, if the actual amount of operating expenses has not been established, RCR operating activities may be recorded using the amount the board approved for the program. The report filed June 1 and validated by the RCR's external auditor must, however, contain the actual information regarding use of the liquid assets.

(2): "Grants provided" include payments made by the RCR and the RDC for the period from April 1, 2005 to the signing of the RCR agreement. "Grants provided" also include grants to be paid, as registered up until March 31, 2006.

Balance sheet of the Regional Development Fund:
as at March 31, 2006

Subsidies to be paid (3)		
Specific Agreements		0 \$
Structuring projects		2,210,600 \$
Other activities		0 \$
Economic diversification projects and activities		593,000 \$

(3): A grant to be paid is registered when, for example, a memorandum of understanding provides for a payment during the 2005-2006 financial year and when, as of March 31, 2006, the RCR has not finished processing the documents supporting the grant request. By entering an account payable, the expense is entered for the 2005-2006 financial year, even if the cheque is issued after March 31, 2006.



Appendix 2

Status of Commitments of the Regional Development Fund
as at March 31, 2006

	Specific Agreements	Structuring Projets	Other Activités	Economic Diversification	Total
Commitments not liquidated as at April 1, 2005	0	2,519,659	0	389,035	2,908,694
New commitments made during the year	0	486,470	0	814,250	1,300,720
Amendments to earlier commitments (+ -)	0	0	0	0	0
Subsidies granted during the year (including grants due on March 31, 2006)	0	795,529	0	610,285	1,405,814
Commitments not liquidated as at March 31, 2006	0	2,210,600	0	593,000	2,803,600

Note: The commitments are recorded once the projects have been approved by CRE authorities and protocols have been signed by all the parties.

Appendix 2

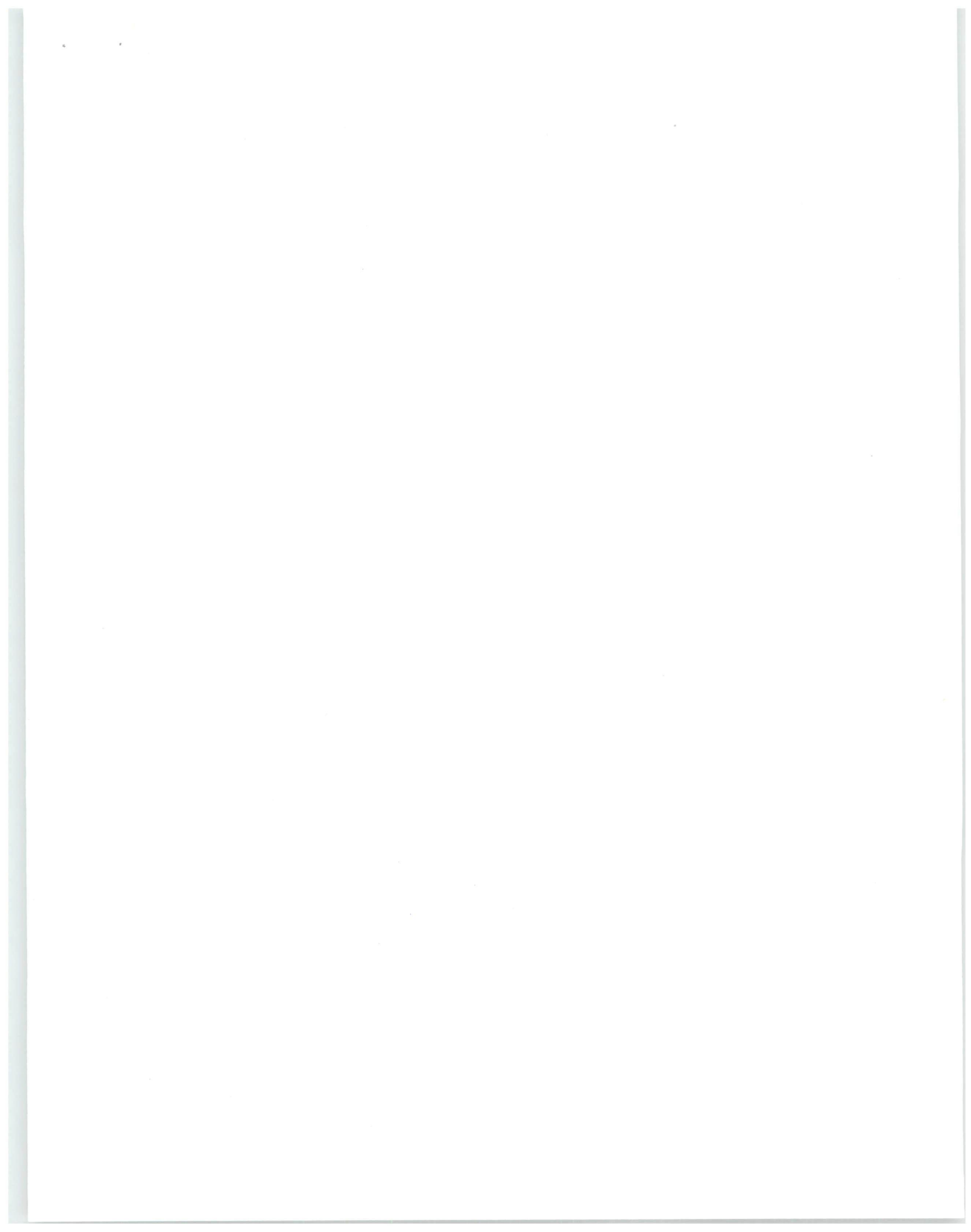
Subsidies granted (including grants due on March 31, 2006)

	Specific Agreements	Structuring Projects	Others Activities	Economic Diversification	Total
Incorporated nonprofit organizations	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Municipalities, urban communities, and regional county municipalities	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Cooperatives	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Public sector organizations connected to the education, health, social services, paramunicipal systems;	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Band council of a Native community as well as Native cooperatives providing services to the community in the social, community, cultural, or recreational fields;	0 \$	795,529 \$	0 \$	610,285 \$	1,405,814 \$
Other	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	795,529 \$	0 \$	610,285 \$	1,405,814 \$

Cree Regional Authority - Council
Regional Development Fund - Québec

Financial Information
March 31, 2006

Accompanying letter	2
Revenue and Expenditure	3
Note to Financial Information	4



To the members of
Cree Regional Authority – Council

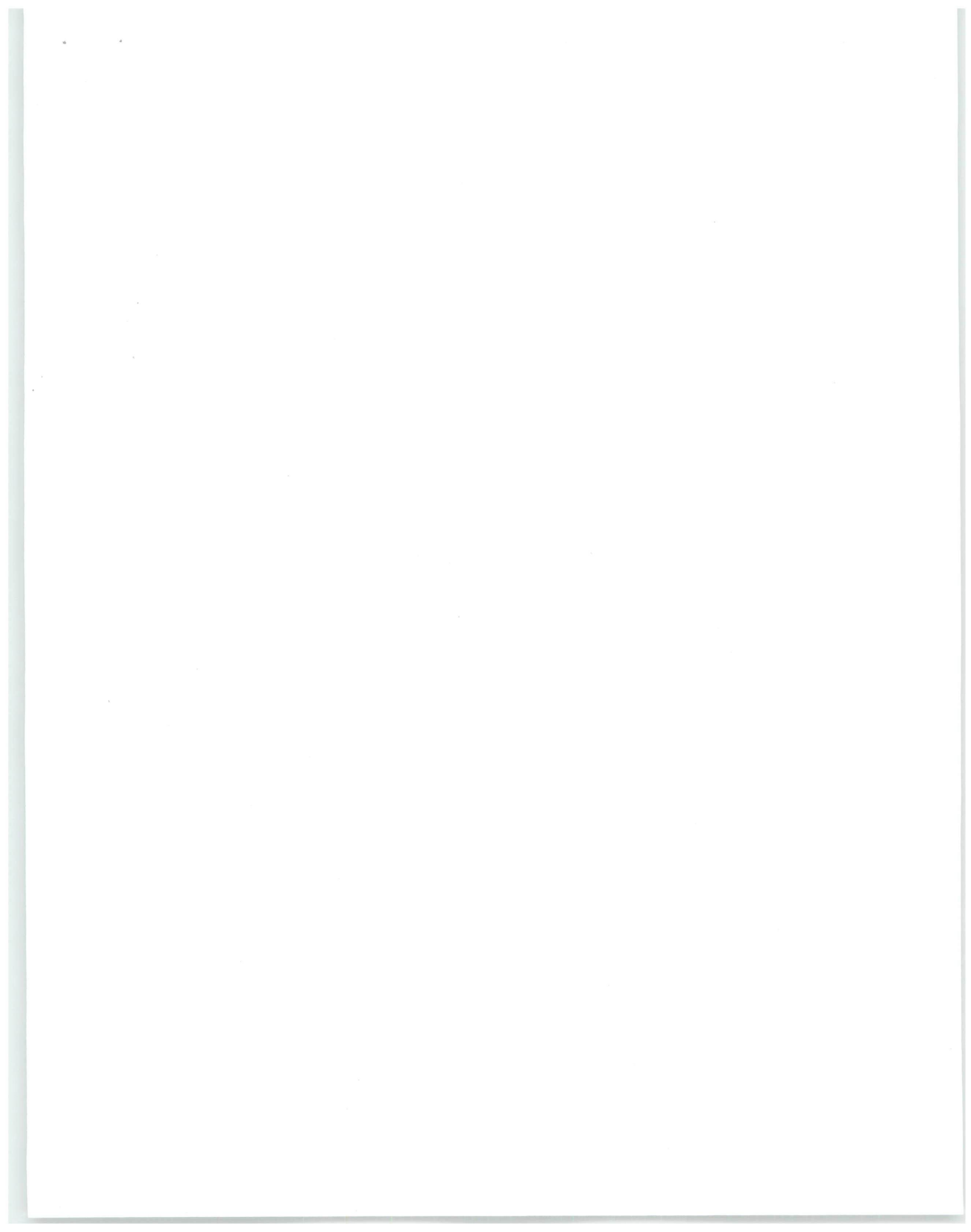
The enclosed financial information is drawn from the financial statements of Cree Regional Authority – Council as at March 31, 2006, on which we have expressed an unqualified opinion this day.

In order to better comprehend the financial position of the Cree Regional Authority – Council and the results of its operations, financial information should be read in conjunction with the audited financial statements.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Chartered Accountants

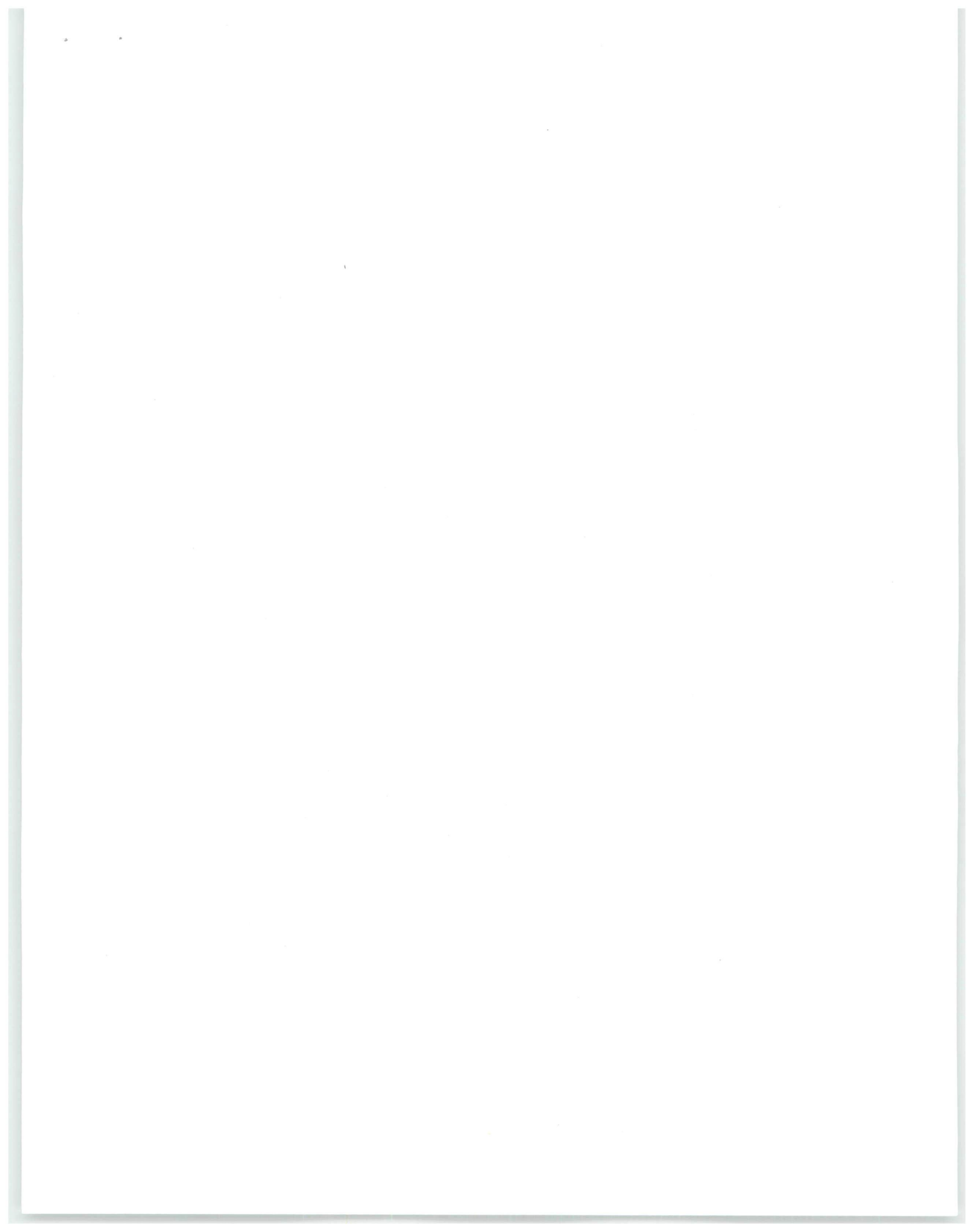
Val-d'Or
June 8, 2006



Cree Regional Authority - Council
Regional Development Fund - Québec
Revenue and Expenditure

Year ended March 31, 2006

	\$
Revenue	
Funding from Minister for Regional Development and Tourism-Québec	
Regional Development Fund-2005/2006	940,802
Deferred revenue from previous years	1,954,926
Less: Deferred revenue	(2,024,780)
	870,948
Expenditure	
Salaries and benefits	53,856
Meals, lodging and travel	83,444
Legal and professional fees and expenses	430,686
Office expenses	5,126
Amounts allocated to Cree Entities (Note 1)	297,836
	870,948
Excess of revenue over expenditure	-

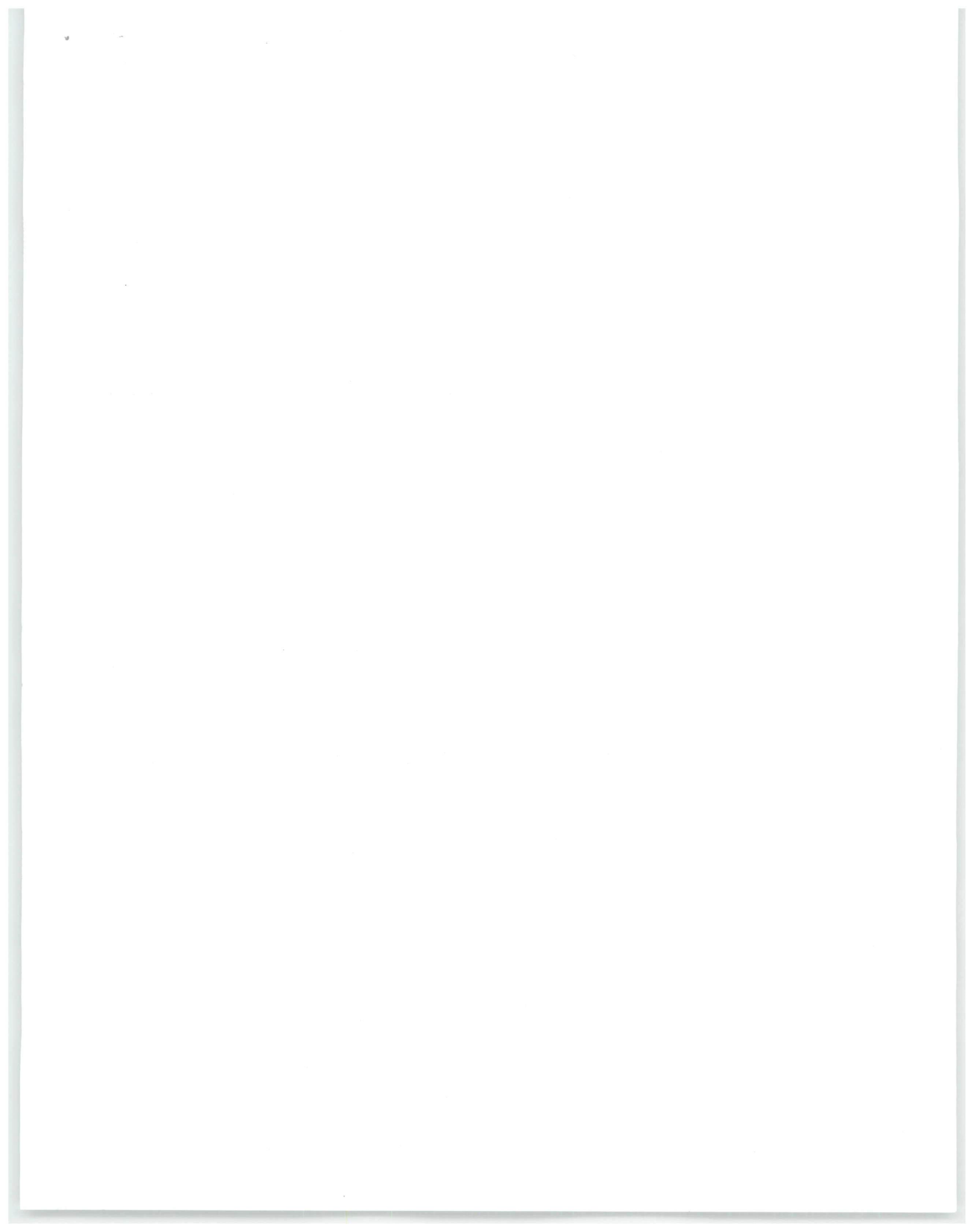


Cree Regional Authority - Council
Regional Development Fund - Québec
Note to Financial Information

Year ended March 31, 2006

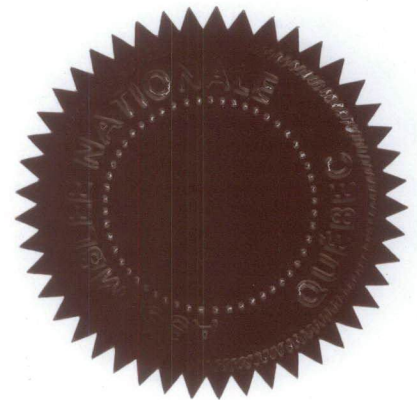
1- AMOUNTS ALLOCATED TO CREE ENTITIES

	\$
From RDF funding	
Cree Outfitting & Tourism Association - Tourism planning tool	45,516
Eeyou economic Group - Website	2,800
Cree Nation of Oujé-Bougoumou - Assinica Park	22,870
Cree Nation of Chisasibi - Economic Development Conference	28,000
	<u>99,186</u>
From SDER funding	
Cree Mineral & Exploration Board - Mining Investment Fund - Phase 1	3,200
Cree Nation of Mistissini - Business Incubator	8,600
Cree Nation of Mistissini - Pre-Fab Housing Study	34,750
Cree Nation of Mistissini - Troilus Case Study	63,000
Cree Nation of Mistissini - Glulam Environmental Study	81,600
Whapmagoostui Development Corporation - Amos Hotel Feasibility Study	7,500
	<u>198,650</u>
	<u><u>297,836</u></u>





Outiller pour agir autrement!



RAPPORT ANNUEL

2005-2006

U. S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE

WASHINGTON, D. C.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente

3

Mot du directeur général

4

Notre mission et notre mandat

5

Nos instances décisionnelles

5

Activités administratives

7

Activités de consultation et de concertation

8

Activités de planification

10

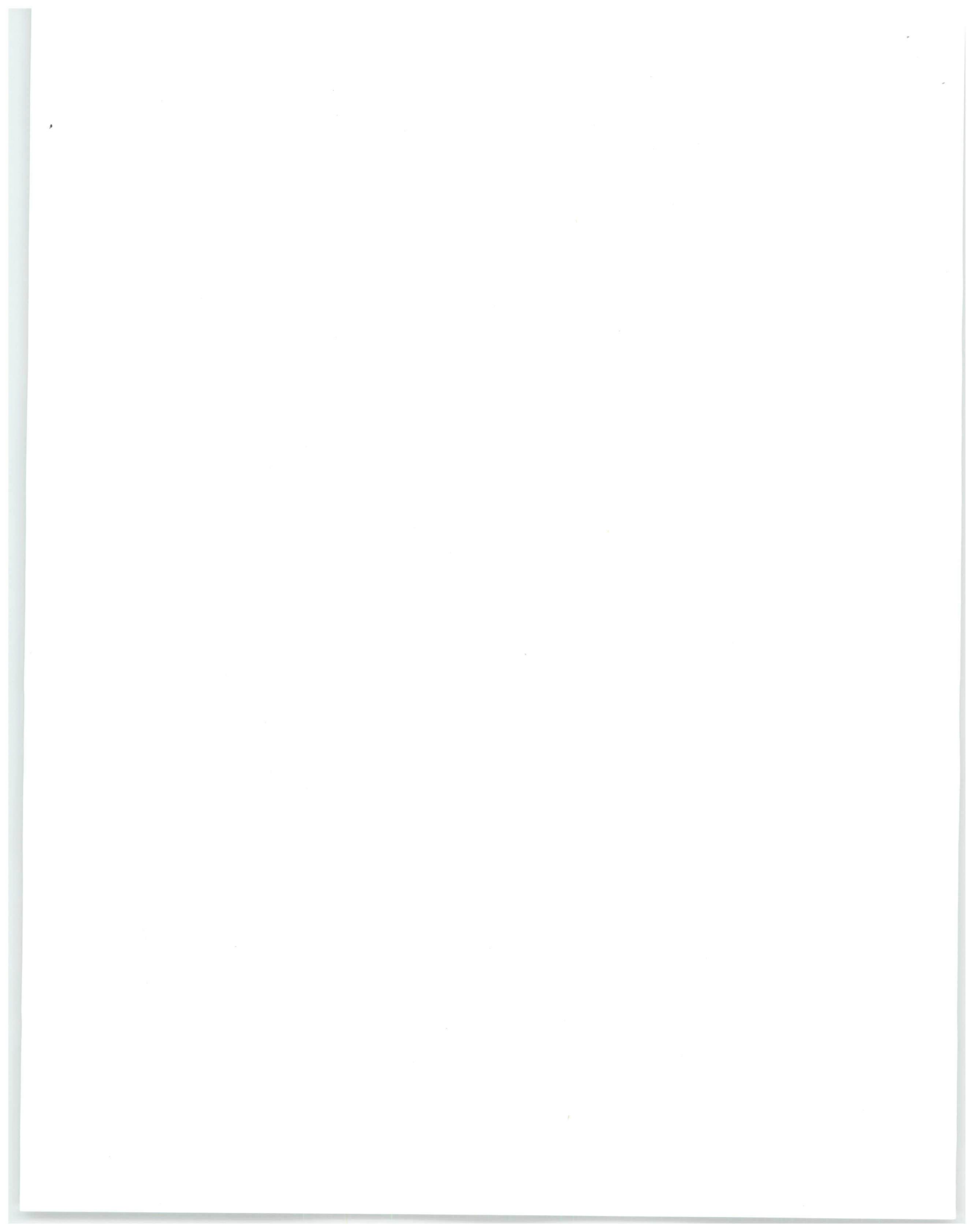
Activités de financement

10

Activités de communications

14

Annexe : États financiers au 31 mars 2006



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Il n'est de secret pour personne que l'année 2005-2006 fut, pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, l'année de tous les événements, notamment au plan politique avec leurs effets sur la gouvernance régionale, et plus particulièrement au niveau des instances décisionnelles de la CRÉ de Longueuil.

Durant ce contexte unique, la CRÉ a poursuivi son travail et le présent rapport annuel témoigne de l'ampleur des résultats. Je vous convie donc à prendre connaissance des multiples facettes de l'action de la CRÉ pour assurer un développement harmonieux sur le territoire de la CRÉ de Longueuil.

En décembre 2004, le conseil d'administration m'octroyait un mandat particulier, soit celui d'aller chercher l'ensemble des leviers et outils de développement mis à la disponibilité des CRÉ du Québec mais que nous ne retrouvons pas à l'échelle du territoire de la CRÉ de Longueuil. Ce mandat touchait autant le financement de base de la CRÉ que l'obtention de leviers de développement tels les Conseil régionaux de la culture ou de l'environnement, les associations touristiques régionales, pour n'en citer que quelques uns, et les financements publics y afférents. Je suis fière de vous annoncer que la réalisation de ce mandat est en bonne voie d'être complétée.

Pour ce qui est du financement de la CRÉ, le 23 mars 2006, le gouvernement annonçait un rattrapage budgétaire par l'ajout de 500 000 \$ au budget de fonctionnement de la CRÉ de Longueuil. À ce montant de base, la CRÉ a de plus profité de la bonification de 10% de son budget octroyé par le Gouvernement du Québec à l'ensemble des CRÉ pour leur permettre de répondre plus adéquatement aux divers mandats qui leur sont confiés. Au total, c'est plus de 650 000 \$ d'argent neuf qui est mis à la disposition de la CRÉ pour soutenir le développement sur son territoire.

En ce qui concerne l'obtention des leviers de développement, six (6) secteurs prioritaires ont été identifiés en vue de leur redéploiement à l'échelle de chacune des CRÉ de la Montérégie. Ces secteurs sont la culture, l'environnement, le bioalimentaire, l'immigration, la condition féminine et la jeunesse.

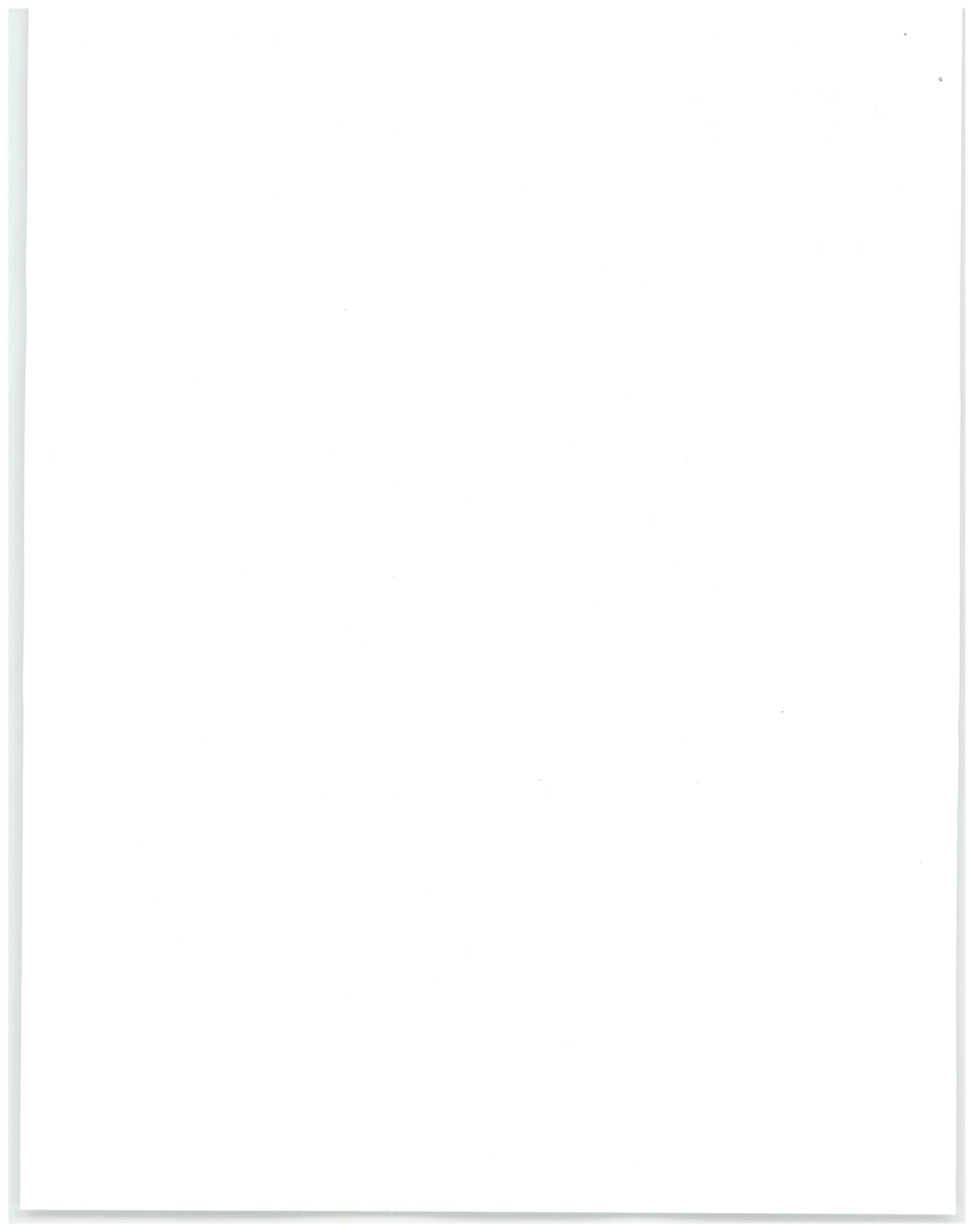
Le 29 mars 2006, le gouvernement annonçait la création d'un Forum jeunesse pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, un investissement approximatif de 150 000 \$ pour le fonctionnement du Forum Jeunesse Longueuil, soit 795 000 \$ de plus sur 3 ans pour l'ensemble de la Montérégie, auquel s'ajoute la portion correspondante au poids démographique de la population jeunesse de Longueuil du Fonds régional d'investissement jeunesse. Les jeunes du territoire auront ainsi l'occasion de décider entre eux des priorités et des initiatives à mettre en œuvre en matière de jeunesse.

En immigration, une entente spécifique de développement a été conclue directement avec la CRÉ de Longueuil consacrant l'autonomie du territoire dans ce secteur. Pour les autres secteurs, les démarches se poursuivent et je suis certaine, se concluront favorablement en 2006-2007 avec notamment la mise en place des sous-commissions sectorielles de développement autour de la CRÉ de Longueuil.

En terminant, au nom de tous les administrateurs et employés de la CRÉ de Longueuil, je tiens à réitérer tout notre engagement à poursuivre nos efforts pour soutenir la prospérité et la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes et ce, sur l'ensemble de l'agglomération de Longueuil.

LA PRÉSIDENTE,

NICOLE LAFONTAINE





L'année qui vient de se terminer en aura été une de consolidation. À peine née la CRÉ a dû, au cours des derniers mois, vivre une période de turbulence politique et de changement au niveau de ses structures décisionnelles tout en poursuivant sa quête pour l'obtention des outils et des leviers de développement que les autres CRÉ comparables possèdent déjà.

On peut toutefois affirmer à la conclusion de l'année 2005-2006 que c'est mission accomplie. Le nouveau conseil d'administration, composé de 25 élus municipaux en provenance de chacune des villes de l'agglomération est fonctionnel et le comité exécutif qui en est issu a déjà siégé à deux reprises.

Du côté administratif, du personnel additionnel est sur le point de se greffer à l'équipe en place et des appels de projets ont été et vont être lancés dans les prochaines semaines.

La CRÉ a multiplié au cours de cette période les représentations auprès d'organismes du territoire de l'agglomération et de la Montérégie. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les autorités politiques et administratives des ministères et les résultats commencent à se faire sentir.

La CRÉ de Longueuil a obtenu un budget de fonctionnement pour l'année 2006-2007 de 63% supérieur à ce qu'il était pour l'année qui vient de se terminer. Elle siège dorénavant à la Conférence administrative régionale. Elle a un représentant à l'Agence de santé de la Montérégie. Elle s'est fait connaître des intervenants et organismes de son territoire et possède désormais son site internet.

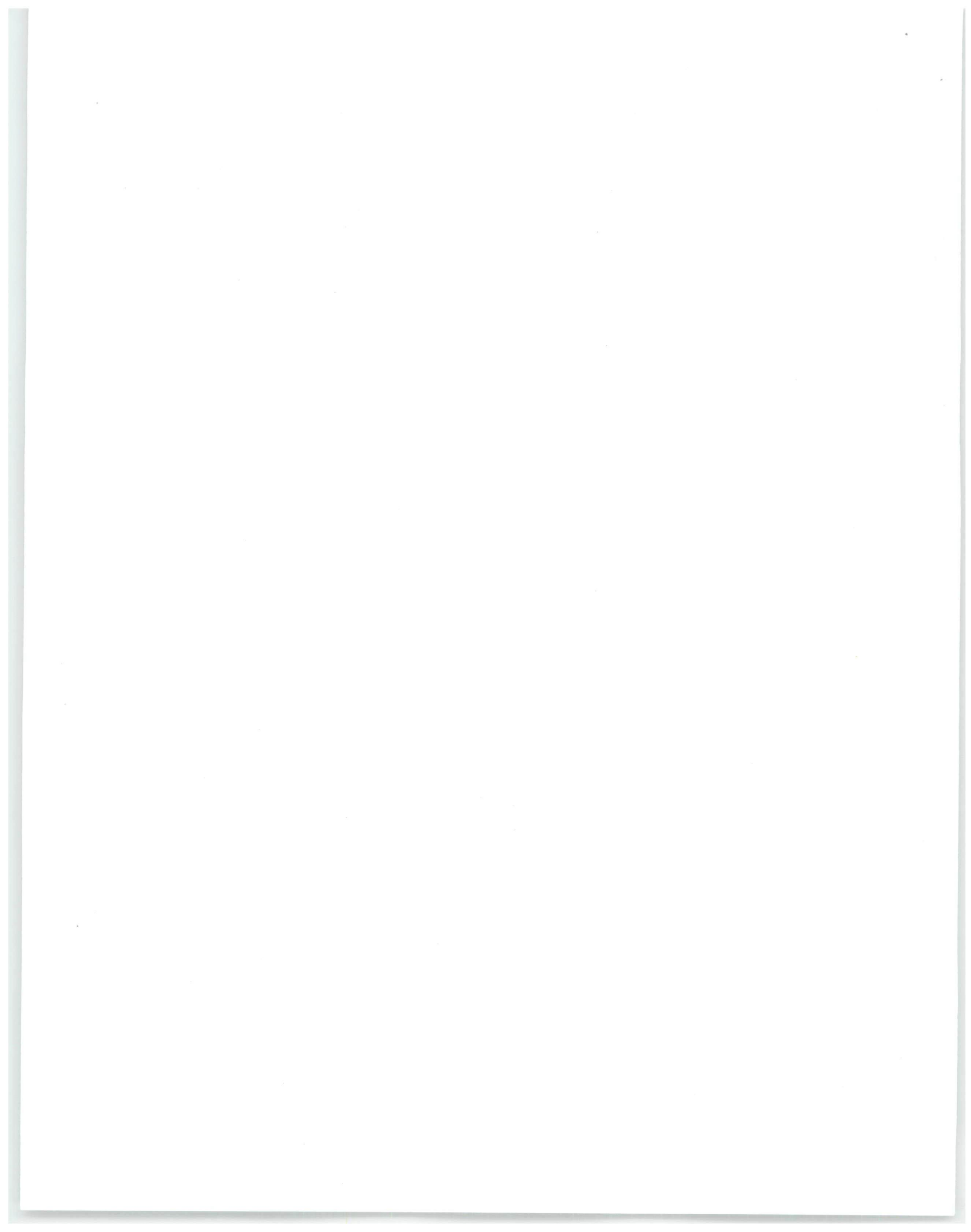
Le Secrétariat à la jeunesse a donné son aval à la constitution d'un Forum jeunesse pour Longueuil et a également prévu le financement de son fonctionnement. Les jalons ont été posés pour qu'un Conseil du développement du bioalimentaire voit le jour à Longueuil et une ressource professionnelle a été prévue à cette fin.

Bref, 2005-2006 aura permis d'établir et de consolider nos assises et de nous «*OUTILLER POUR AGIR AUTREMENT*» en tenant compte des caractéristiques de notre agglomération.

Merci à tous les collaborateurs et employés de la CRÉ, grâce auxquels nous avons été en mesure de vous présenter ces résultats.

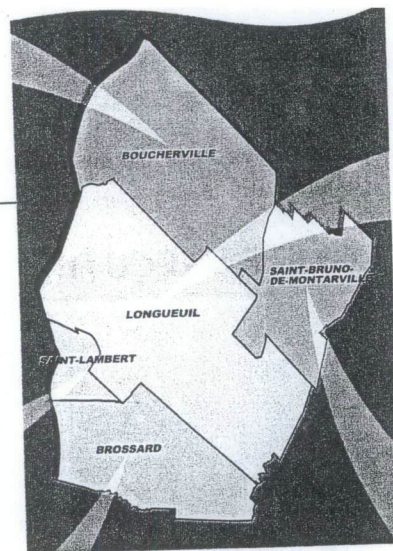
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

MICHEL BIENVENU



NOTRE MISSION

La Conférence régionale des élus de Longueuil est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire formé par les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Longueuil, incluant ses trois arrondissements (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil). Globalement, la CRÉ a un rôle de concertation et de planification pour le territoire qu'elle dessert.



NOTRE MANDAT

1. Favoriser la concertation des partenaires sur son territoire d'intervention ;
2. Établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement du territoire ;
3. Produire des avis, mémoires, consultation pour le gouvernement sur le développement de son territoire ;
4. Participer activement au développement de la région métropolitaine de Montréal ;
5. Accomplir l'ensemble des mandats confiés aux CRÉ du Québec dans le cadre du Forum des générations en octobre 2004 ;
6. Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement ;
7. Conclure des ententes spécifiques de régionalisation avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, autour des priorités consignées dans le plan quinquennal de développement, et en assurer le suivi ;
8. Gérer des fonds régionaux de développement ;
9. Informer les milieux régionaux sur les activités de la CRÉ en matière de développement.

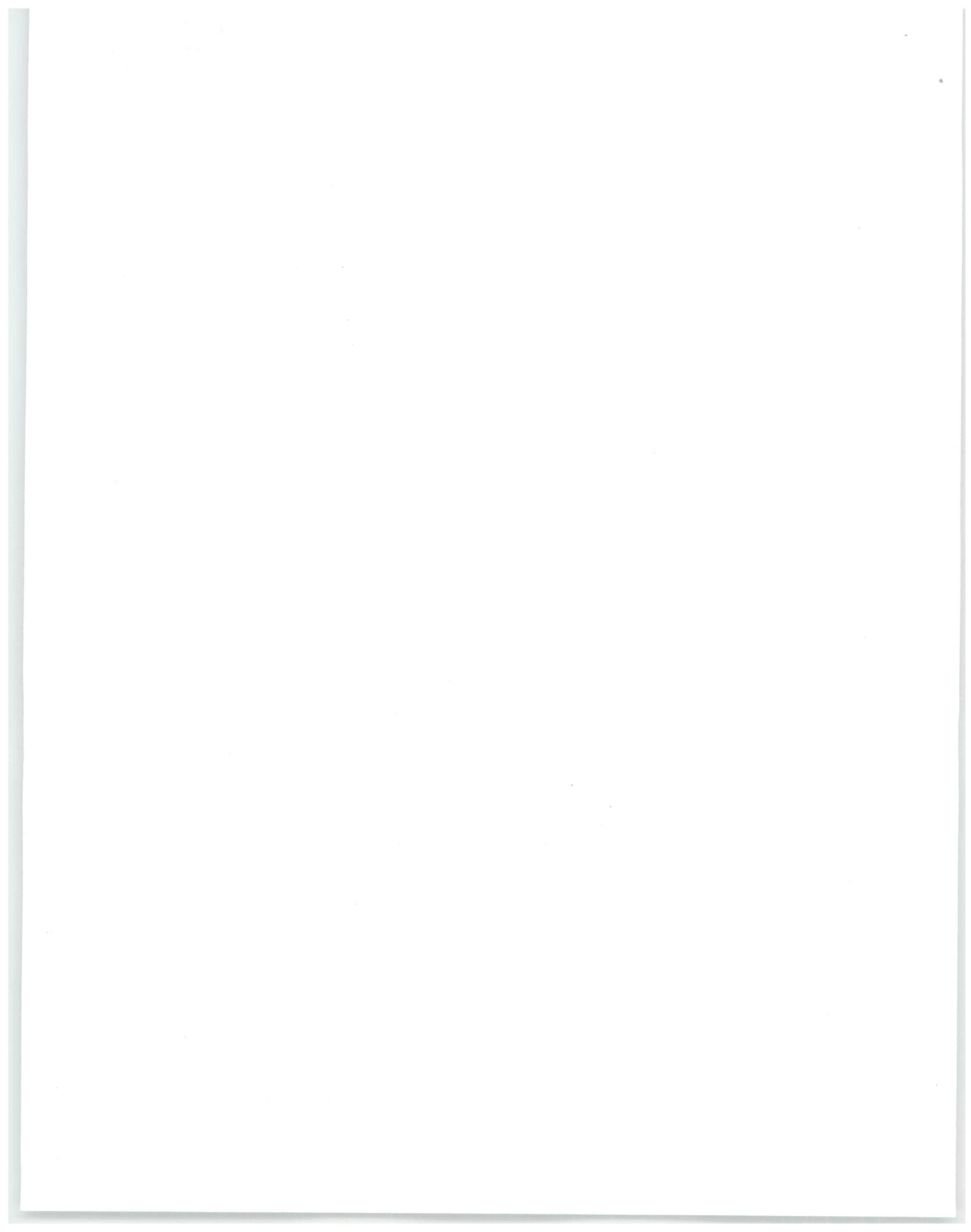
NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES

Jusqu'au 31 décembre 2005, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil était constitué du maire de la Ville de Longueuil, des 42 élus municipaux de la Ville de Longueuil et, sans droit de vote, des sept (7) députés du territoire de la Ville de Longueuil.

Depuis janvier 2006, suite à l'adoption par le gouvernement du Québec d'une modification à la loi 34 afin de tenir compte de la reconstitution des municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil est désormais composé de 25 élus municipaux du territoire de l'agglomération de Longueuil, selon la répartition suivante :

- du maire de la Ville de Longueuil et de 13 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Brossard et de 3 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Boucherville et de 2 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et d'une autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Saint-Lambert et d'une autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres.

Les députés de l'Assemblée nationale des sept circonscriptions sur le territoire de la CRÉ de Longueuil ont le droit de participer, sans droit de vote, aux délibérations du conseil d'administration de la CRÉ.



Au 31 mars 2006, la composition du comité exécutif et du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil se présentait comme suit :

COMITÉ EXÉCUTIF



Présidente :

Mme Nicole Lafontaine, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Premier vice-président :

M. Claude Gladu, maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil

Deuxième vice-président :

M. Bruno Goulet, conseiller municipal, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Secrétaire-Trésorière :

Mme Manon D. Hénault, conseillère municipale et membre du comité exécutif, Ville de Longueuil

Administrateurs :

M. Marc Benoit, conseiller municipal, Ville de Brossard

M. Stéphane Desjardins, conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert, Ville de Longueuil

M. Jacques Goyette, conseiller municipal et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Ville de Longueuil

M. Gilles Grégoire, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Armand Lefebvre, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Claude Trudeau, conseiller municipal, Ville de Saint-Lambert

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Antoine Assaf, conseiller municipal, Ville de Brossard

Mme Nicole Béliveau, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Claude Benjamin, maire, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

M. Marc Benoit, conseiller municipal, Ville de Brossard

M. Normand Caisse, conseiller municipal, Ville de Longueuil

Mme Mireille Carrière, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Michel Desjardins, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Stéphane Desjardins, conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert, Ville de Longueuil

M. Sean Finn, maire, Ville de Saint-Lambert

Mme Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Mme Francine Gadbois, mairesse, Ville de Boucherville

M. Bertrand Girard, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Claude Gladu, maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil

M. Robert Gladu, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Bruno Goulet, conseiller municipal, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

M. Jacques Goyette, conseiller municipal et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Ville de Longueuil

M. Gilles Grégoire, conseiller municipal, Ville de Longueuil

Mme Manon D. Hénault, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Mme Nicole Lafontaine, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Armand Lefebvre, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Jean-Marc Pelletier, maire, Ville de Brossard

M. Roger Roy, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Roger Saucier, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Serge Séguin, conseiller municipal, ville de Brossard

M. Claude Trudeau, conseiller municipal, Ville de Saint-Lambert

Députés provinciaux du territoire de l'agglomération de Longueuil :

M. Michel Audet, ministre des Finances, député de Laporte

M. Camil Bouchard, député de Vachon

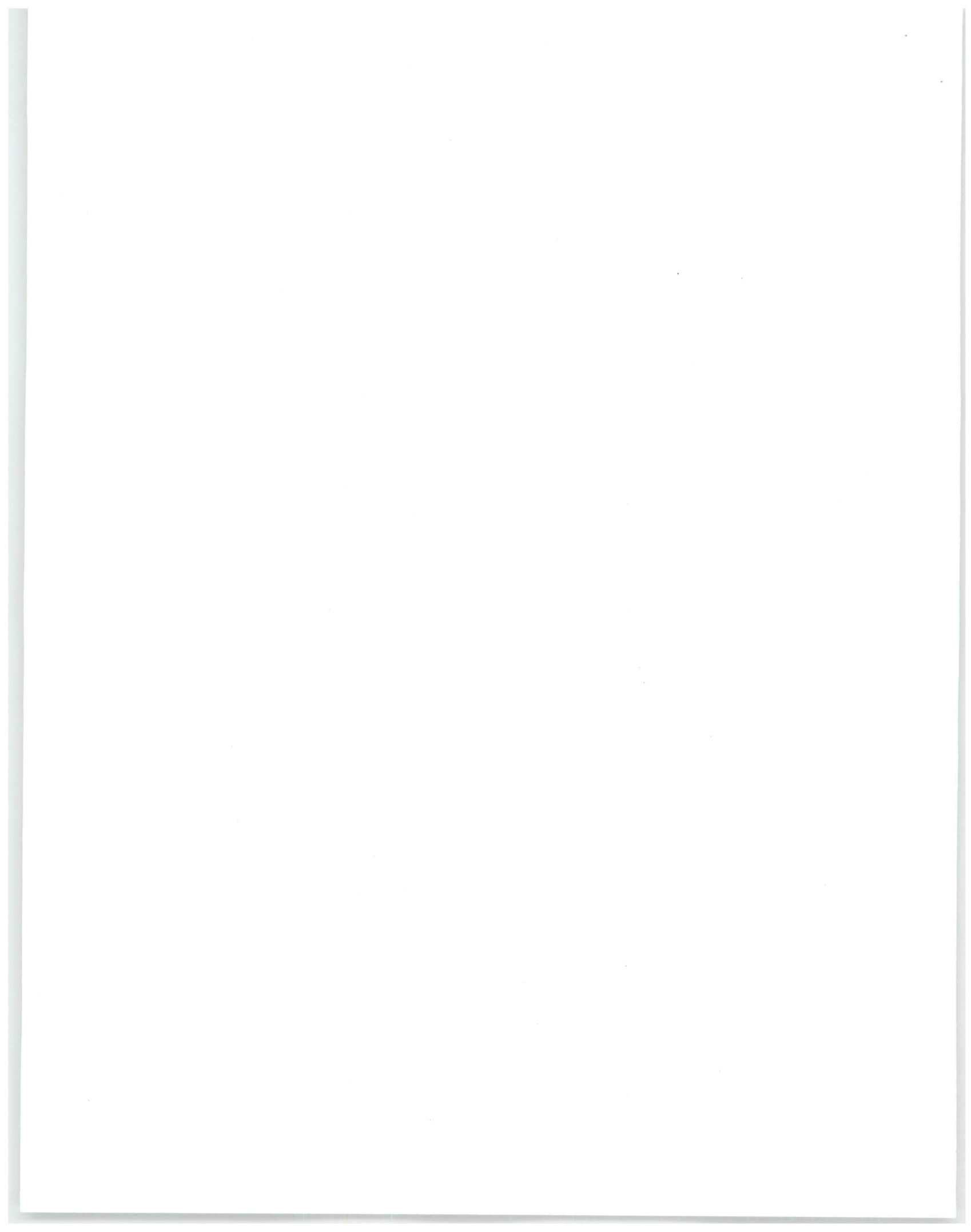
Mme Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière

Mme Diane Legault, députée de Chambly

Mme Pauline Marois, députée de Taillon

M. Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville

Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin



Assemblées des membres du comité exécutif et du conseil d'administration

En 2005-2006, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil s'est réuni à trois (3) reprises et le Comité exécutif, à six (6) reprises.



Modifications aux règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été amendées à trois (3) reprises durant l'année 2005-2006. Une première fois, afin de modifier le quorum à respecter pour la tenue d'une assemblée d'un conseil d'administration, lequel a été fixé au tiers des membres. Une seconde fois pour ajouter une représentation du secteur de l'immigration à la commission consultative sur le développement de Longueuil. Une troisième et dernière fois pour tenir compte des nouvelles réalités du territoire de l'agglomération de Longueuil introduites par la modification apportée à la loi 34. De nouveaux dirigeants ont ainsi été nommés et les modalités de la constitution de la commission consultative sur le développement de Longueuil ont été précisées en vue d'assurer une meilleure représentation territoriale et sectorielle (le tourisme, le sport et loisir) à cette instance consultative.

Suivi des engagements et dissolution du CRDM

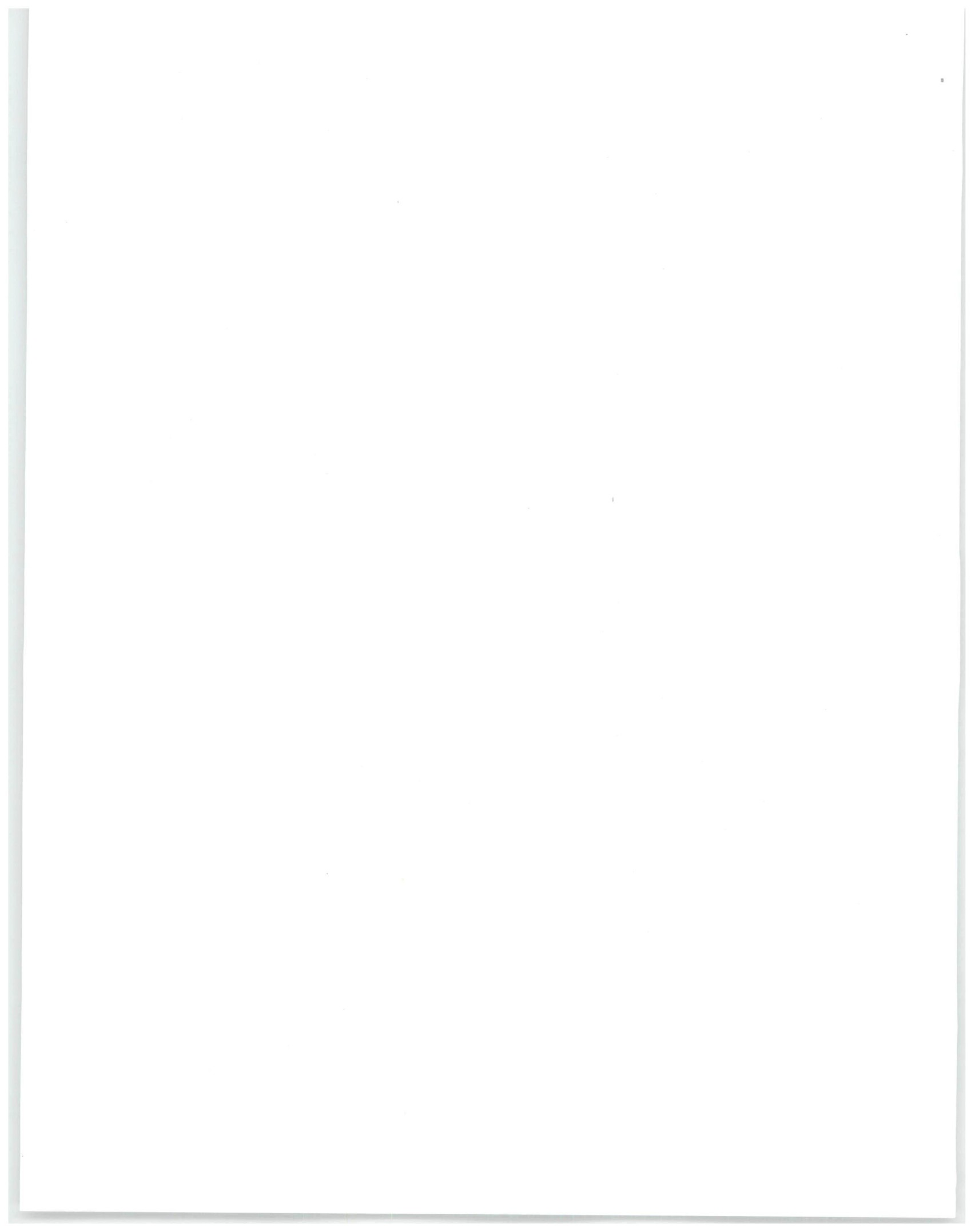
En vertu de la Loi 34, les droits et obligations contractées des CRD jusqu'au 31 mars 2004 à l'égard de promoteurs ont été transférés aux CRÉ. En 2004-2005, afin de permettre une transition harmonieuse entre l'ex-CRDM et les trois (3) CRÉ nouvellement instituées en Montérégie, une entente est intervenue déléguant à la CRÉ Montérégie Est la responsabilité de la gestion et du suivi des droits et obligations hérités du CRDM.

Néanmoins, en 2005-2006, la CRÉ de Longueuil a été active dans le suivi de cette entente et fut directement présente à la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise de la Montérégie inc. (FAE), laquelle gère des garanties de prêts accordées à des promoteurs par l'ex-CRDM.

La CRÉ de Longueuil a également assuré le suivi de la liquidation du CRDM, laquelle fut complétée le 12 janvier 2006.

Par ailleurs, dans le cadre de cette même transition, la CRÉ de Longueuil fut mandatée pour agir à titre de fiduciaire de l'entente spécifique en matière de développement de la condition féminine en Montérégie. Outre le fait d'assumer la gestion des fonds dédiés à la réalisation des objectifs de l'entente, la CRÉ a également hébergé et supervisé la ressource professionnelle rattachée à ce dossier jusqu'au 31 décembre 2005.

Afin de terminer les dossiers en cours et permettre l'instauration d'un comité en condition féminine par territoire de CRÉ, un mandat de services professionnels a été accordé à Annie Morin, la professionnelle chargée du dossier, pour la période couvrant du 1er janvier au 31 mars 2006.



Le 30 mars 2006, s'est tenue la première rencontre des intervenants en condition féminine de l'agglomération de Longueuil. Une vingtaine de représentantes d'entreprises, d'organismes et institutions du territoire y ont participé. Cette rencontre visait à préparer l'instauration de la sous-commission consultative sur le développement de la condition féminine à Longueuil.

Au terme de l'année 2005-2006, les principaux dossiers abordés ont été les suivants :

- Concertation des groupes de femmes
- Concours « Chapeau les filles »
- Campagne de promotion « Relève féminine agricole »
- Opération élections 2005
- Colloques du réseau des élues municipales de la Montérégie
- Capitalisation du Fonds IDÉE Montérégie
- Colloques sur des métiers traditionnellement masculins

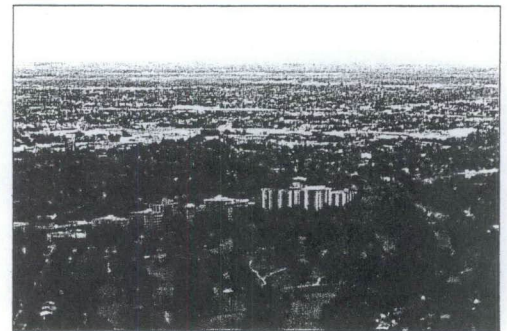
Ressources humaines

L'année 2005-2006 a été l'occasion d'amorcer la constitution de l'équipe de professionnels de la CRÉ de Longueuil. Un premier conseiller en développement et en concertation, monsieur Mathieu Forgues, a été engagé le 25 juillet 2005.

ACTIVITÉS DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

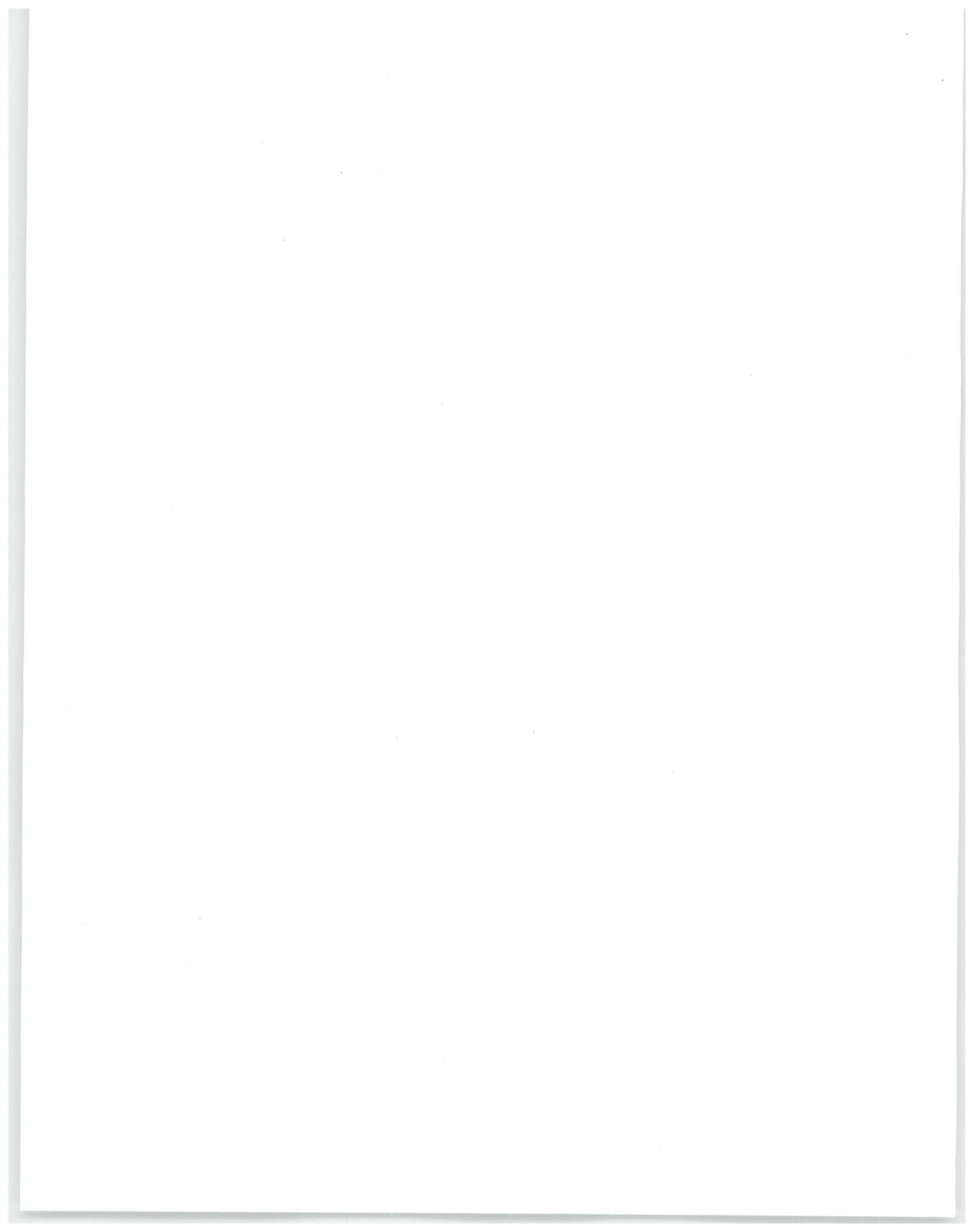
Identification des irritants dans les programmes et normes gouvernementaux

Au cours de l'année 2005-2006, suite à l'inventaire des difficultés d'application des normes et programmes gouvernementaux effectué en novembre 2004, les autorités des différents ministères concernés ont transmis à la CRÉ les différentes réponses et solutions envisagées afin de corriger les problématiques soulevées. Ce processus s'est effectué en continu durant toute l'année.



Consultation sur la stratégie d'action jeunesse

La CRÉ de Longueuil a procédé à une journée de consultation le 17 août 2005 sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 proposée par le gouvernement du Québec. La CRÉ a ainsi procédé à l'invitation de plus de 50 jeunes, intervenants et organismes jeunesse du territoire. De ce nombre, 30 ont répondu à l'invitation et se sont exprimés sur la stratégie d'action proposée. L'ensemble des constats et suggestions évoqués a fait l'objet d'un rapport de consultation, lequel a été présenté à l'adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse, monsieur Roch Cholette, dans le cadre de sa tournée de consultation régionale qui s'est arrêtée à Longueuil le 29 août 2005.

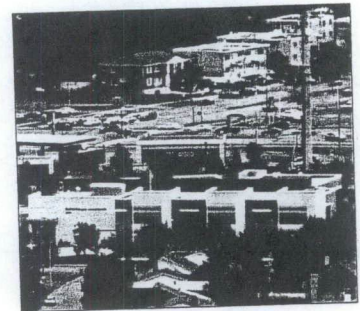


Colloque Franco-Québécois Des produits de qualité pour des paysages de qualité

La CRÉ de Longueuil a accueilli les 26, 27 et 28 octobre 2005, le colloque «Des produits de qualité pour des paysages de qualité», issu d'une démarche de coopération franco-québécoise entre l'Université Paris IV - La Sorbonne et l'Université de Montréal, a permis d'explorer et de débattre à travers la mise en commun d'expériences françaises et québécoises, d'une facette inédite des retombées des «produits de qualité» à savoir leur contribution au façonnement de paysages et de cadres de vie de qualité. Ce colloque a constitué une tribune pour la direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Longueuil et à son projet «Continuum Ville-Campagne» qui vise le remembrement et la mise en valeur des terres agricoles en friche de l'arrondissement Saint-Hubert à des fins de productions agricoles biologiques. Plus d'une cinquantaine de chercheurs, producteurs, représentants d'organismes, de ministères et de municipalités étaient présents. L'événement était soutenu financièrement par le Consulat général de France et le ministère des Relations Internationales du Québec.

Consultation sur la réforme de la loi électorale

La CRÉ de Longueuil a répondu à l'appel de la Commission spéciale sur la Loi électorale et a entrepris une consultation sur l'avant-projet de loi sur la Loi électorale du Québec. C'est ainsi que la CRÉ a procédé à l'invitation de 25 citoyens et citoyennes actifs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil afin qu'ils viennent communiquer leur opinion personnelle quant à l'avant-projet de loi proposé. Un groupe de 9 personnes a répondu à l'invitation et s'est exprimé lors d'une soirée organisée à cet effet le 23 février 2006. Un rapport de consultation a été préparé puis déposé et présenté le 28 février 2006 lors du passage de la Commission au centre socioculturel de Brossard.

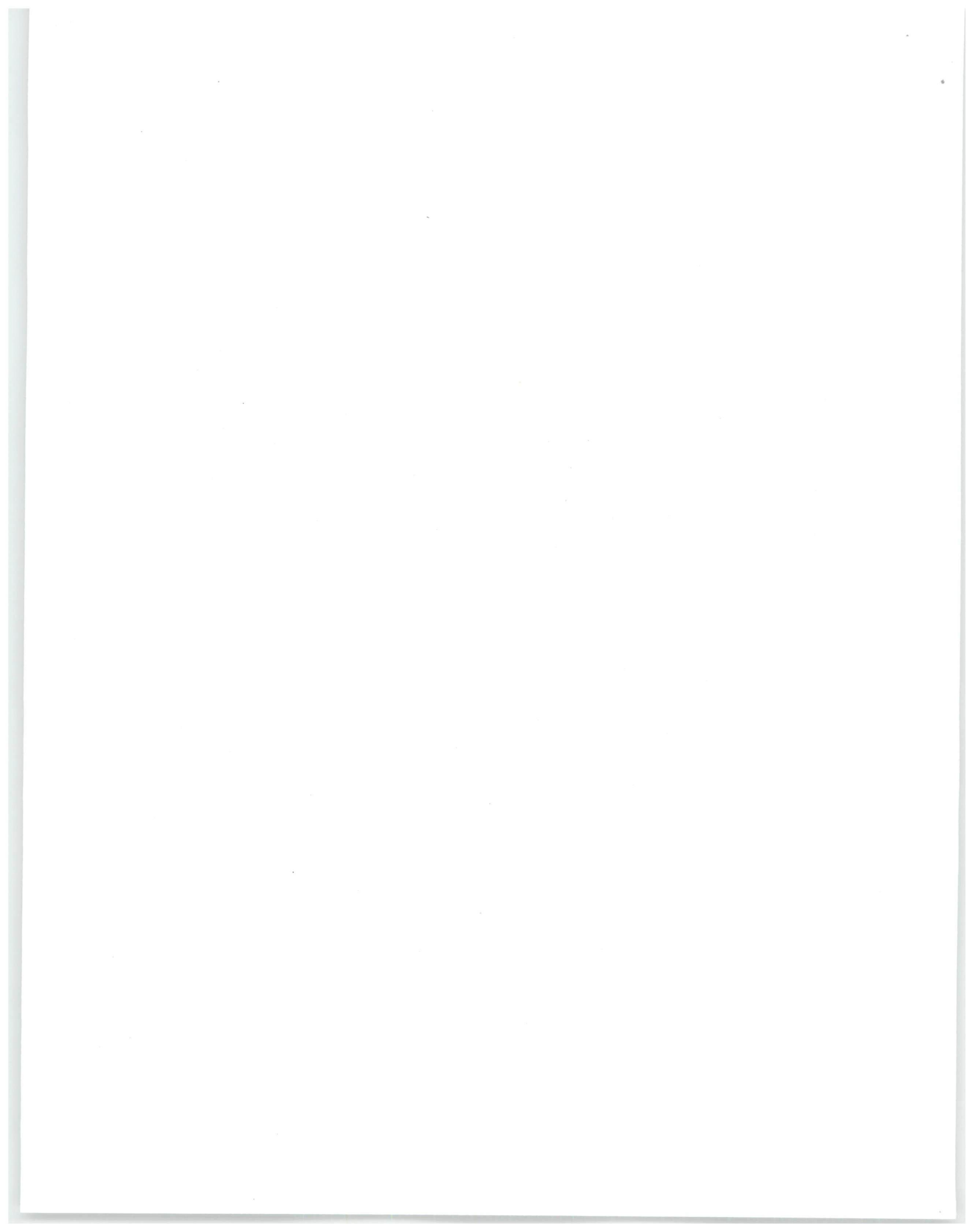


Représentations de la CRÉ aux comités suivants :

- Table Québec - Régions
- Conférence administrative régionale
- Comité régional ACCORD
- Comité sectoriel ACCORD sur le créneau de la microélectronique
- Comité aviseur du projet de recherche portant sur la dynamique de la création et de la consolidation d'un lien d'emploi chez les jeunes non-diplômés
- Forum Jeunesse Montérégie
- Conseil d'administration de Tourisme Montérégie
- Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
- Conseil d'administration du Collège Édouard-Montpetit
- Assemblée générale de l'Université de Sherbrooke
- Comité des partenaires en immigration de Longueuil
- Comité de sélection - Concours Chapeau les Filles
- Comité aviseur - DEL/Export
- Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal
- Conseil d'administration de la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise
- Conseil d'administration du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie
- Comité de pilotage du projet d'Accueil international en Montérégie
- Comité de suivi du bilan scientifique et technologique de la Montérégie

Participation à des événements :

- Lancement du répertoire sur les produits régionaux du CDBM pour le territoire de la CRÉ de Longueuil
- Colloque sur le développement du réseau des pistes cyclables en Montérégie (LSM)
- Forum sur le développement social et communautaire
- Forum sur la politique culturelle de la Ville de Longueuil
- Forum «Développement en berges» à Salaberry-de-Valleyfield
- Lancement du Plan d'action pour favoriser la participation des communautés culturelles au développement de l'agglomération de Longueuil



ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

Plan quinquennal de développement

La Loi 34 qui institue les CRÉ prévoit que chacune des CRÉ du Québec devra élaborer et adopter un plan quinquennal de développement. Ce plan constitue le cadre devant guider les actions de la CRÉ et servir de référence pour l'attribution des ressources financières mises à sa disposition.

Considérant les changements survenus au plan municipal durant l'année 2005-2006, la CRÉ a choisi de reporter l'amorce des travaux concernant l'élaboration du plan quinquennal de développement 2006-2011.

Dans l'intervalle, la CRÉ de Longueuil a élaboré et adopté le 7 juin 2005 un plan intérimaire de développement en vue de lui permettre de soutenir la réalisation de différentes initiatives de développement sur le territoire. Ce plan intérimaire a été élaboré à partir de l'Entente cadre de développement 2001-2006 en vigueur en Montérégie et qui lie le gouvernement du Québec et la région autour de priorités communes de développement.

Production d'informations statistiques

Finalement, considérant que l'instauration de trois (3) CRÉ en Montérégie s'est traduit par la création de trois (3) territoires distincts de planification et de développement, il est devenu impératif de donner accès aux mêmes compilations statistiques qu'ont accès les autres CRÉ du Québec pour entreprendre leurs activités de planification, de consultation et de concertation. C'est ainsi que la CRÉ de Longueuil a entrepris de concert avec les deux (2) autres CRÉ de la Montérégie, une démarche auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions et l'Institut de la statistique du Québec en vue d'obtenir, pour chacun des territoires des CRÉ de la Montérégie, ces mêmes compilations statistiques qu'ont les autres régions du Québec.

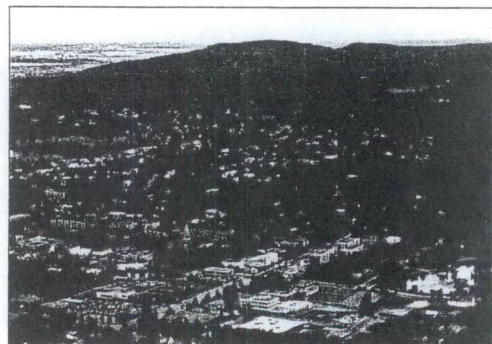
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

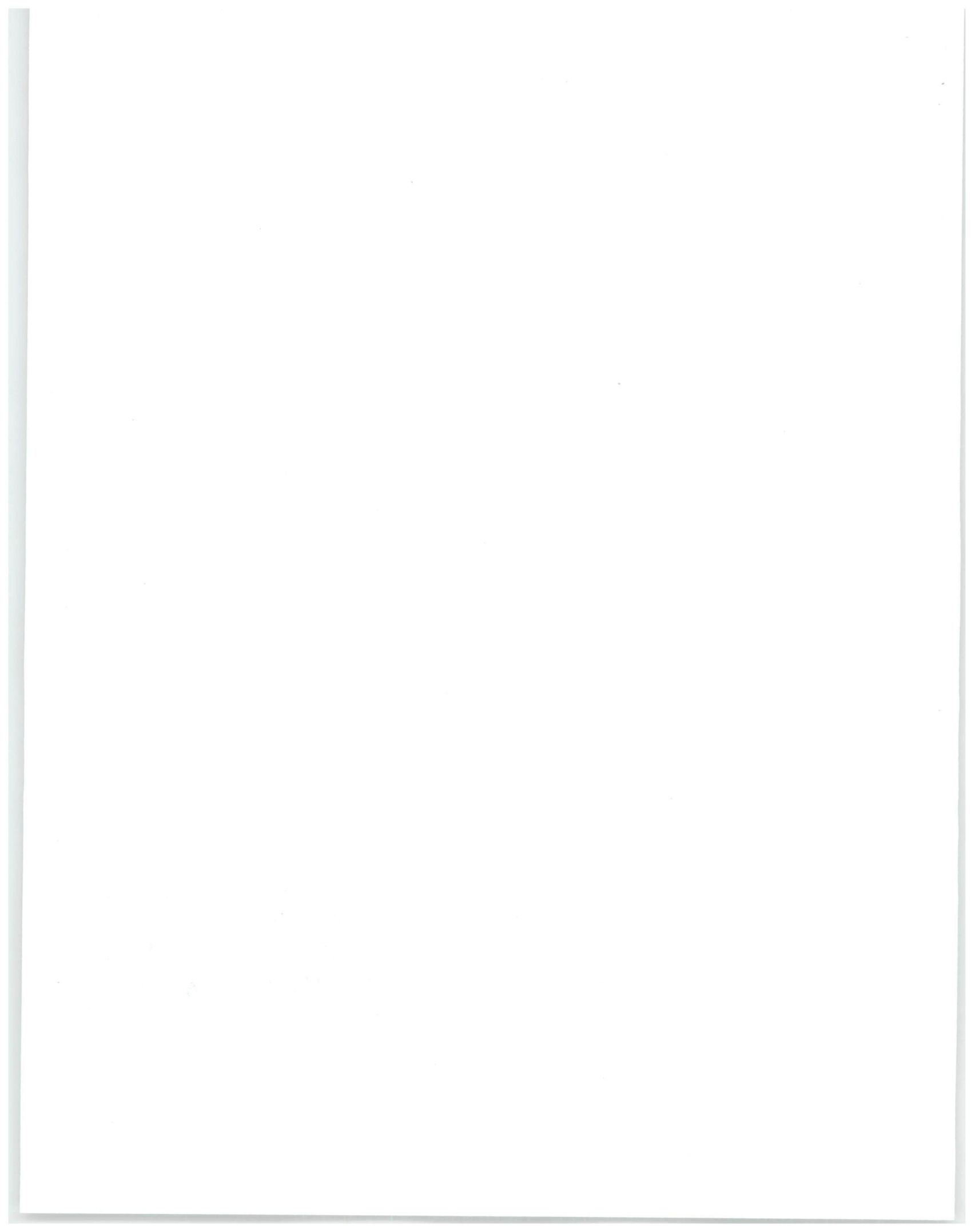
Obtention des outils et leviers de développement

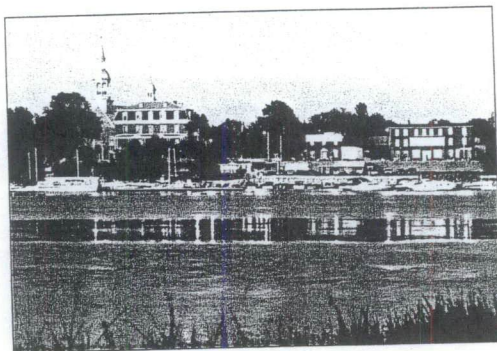
Rappelons qu'en 2004-2005, la CRÉ de Longueuil a réalisé de nombreuses démarches en vue d'obtenir pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, l'équité avec les autres régions du Québec de population et de responsabilités équivalentes dans les ressources dédiées au développement régional.

Les demandes concernaient autant la révision du budget de la CRÉ de Longueuil, que l'octroi des sommes nécessaires à la mise en place sur le territoire de la CRÉ de Longueuil de l'ensemble des leviers de développement que l'on retrouve à l'échelle de la Montérégie.

En 2005-2006, la CRÉ de Longueuil de concert avec les CRÉ de la Montérégie-Est et de la Vallée du Haut Saint-Laurent, ont poursuivi le travail amorcé de représentation et de démarchage auprès des ministres Nathalie Normandeau et Jean-Marc Fournier, lesquels furent rencontrés les 13 octobre 2005 et 6 février 2006.







Le 23 mars 2006, lors du dépôt du budget du gouvernement du Québec, les trois Conférences régionales des élus (CRÉ) qui couvrent le territoire de la région administrative de la Montérégie se sont vues octroyer un budget de 1,5M \$ chacune pour l'année financière 2006-2007, assorti d'une bonification de 10% afin de leur permettre de mieux répondre à l'ensemble des mandats qui leur sont confiés. Le nouveau budget annuel de la CRÉ de Longueuil est passé à 1 689 108 \$, soit une augmentation d'environ 650 000 \$ par rapport au budget annuel dont elle disposait depuis sa création par le gouvernement du Québec en 2004.

Par ailleurs, les représentations ont également permis de statuer sur six (6) secteurs prioritaires à réorganiser à l'échelle de chacun des territoires de CRÉ, soit : la condition féminine, l'immigration, la culture, la jeunesse, le bioalimentaire et l'environnement.

Concernant plus spécifiquement le dossier jeunesse, ces représentations ajoutées à celles effectuées le 30 septembre et le 18 octobre 2005 auprès du député Roch Cholette, adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse, ont également porté fruits. Le 29 mars 2006, le gouvernement du Québec, via le Secrétariat à la jeunesse, annonçait la mise en place de trois (3) Forums jeunesse en Montérégie, dont un pour le territoire de la CRÉ de Longueuil. Il s'agit d'un investissement de 150 000 \$ annuellement auquel s'ajoute la quote-part correspondant à la population jeune de l'agglomération de Longueuil par rapport à la Montérégie, du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), lequel sera désormais géré à Longueuil par des jeunes du territoire.

Gestion des fonds régionaux de développement

- Fonds de développement régional (FDR) :

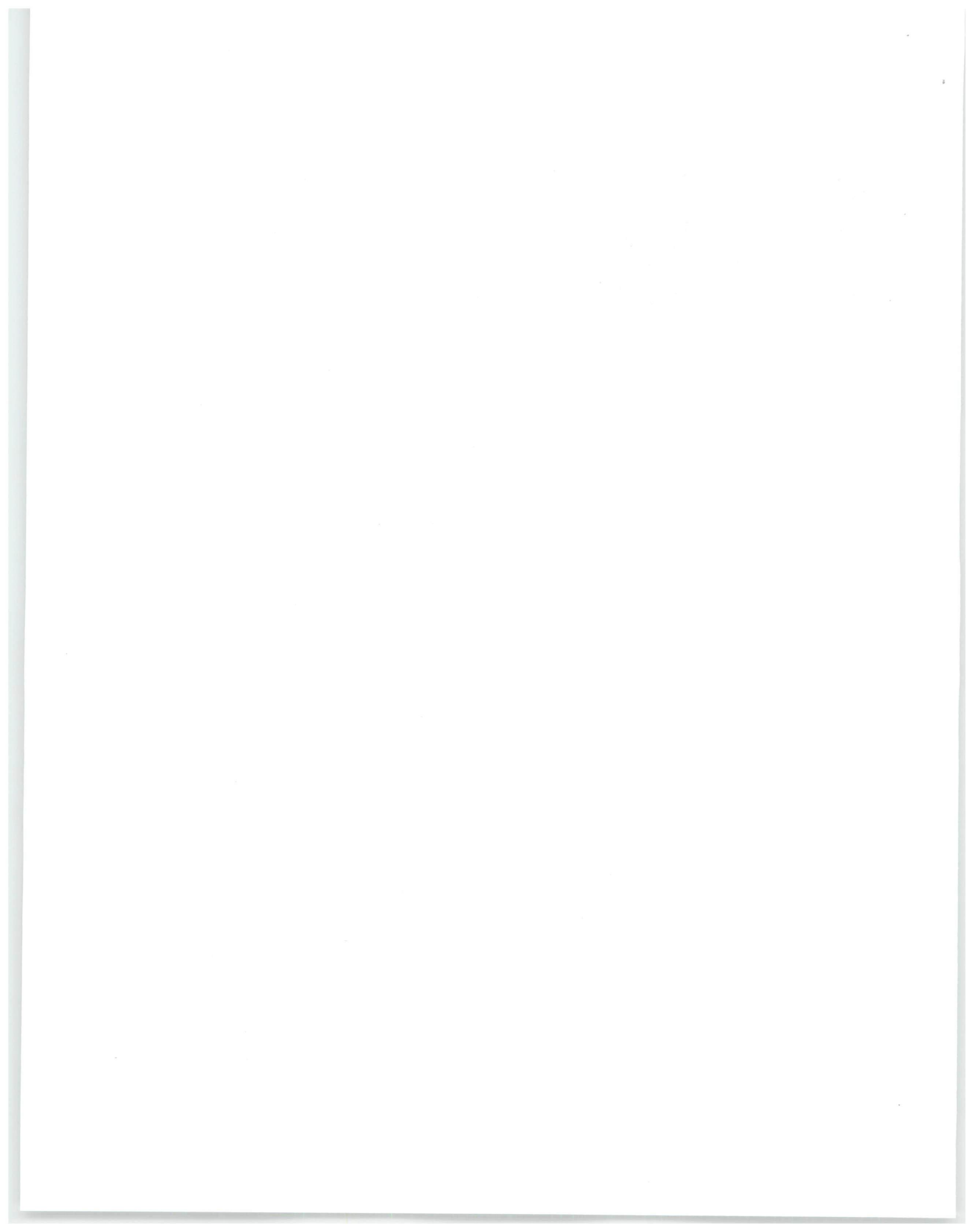
Le Fonds de développement régional (FDR) consiste en une enveloppe globale réservée à chaque Conférence régionale des élus (CRÉ) pour financer leur fonctionnement et leurs interventions de développement en région.

Afin d'établir les sommes allouées au fonctionnement de la CRÉ et celles allouées au financement de projets de développement régional, la CRÉ a préparé un programme de travail et des prévisions budgétaires, lesquels furent adoptés par le conseil d'administration le 18 avril 2005.

Les interventions admissibles à un financement dans le cadre du FDR comprennent deux catégories d'activités :

- le financement de mesures prévues dans le cadre d'ententes spécifiques de régionalisation conclues à la suite d'un processus de concertation entre la CRÉ, le gouvernement du Québec et dans certains cas, un ou des partenaires concernés. Les ententes spécifiques de régionalisation ont pour but d'adapter l'action gouvernementale aux particularités de la région ;
- le financement d'autres activités s'inscrivant dans les priorités de développement concertées de la région et ayant un impact sur le développement de la région. Ce deuxième volet du FDR vise la mise en valeur du potentiel socio-économique du territoire de la CRÉ.

Les projets financés par la CRÉ doivent être en lien avec les priorités et les objectifs retenus dans son plan quinquennal de développement et respecter sa procédure de gestion du FDR. C'est pourquoi la CRÉ de Longueuil a élaboré puis adopté le 7 juin 2005 les procédures de gestion du fonds de développement régional de même qu'un plan intérimaire de développement consignait les priorités de développement concertées du territoire en attente de l'adoption du plan quinquennal de développement.



Financement de projets de développement régional

- Entente spécifique en immigration

La CRÉ a convenu le 19 décembre 2005 d'une entente spécifique en immigration avec le Forum Jeunesse Montérégie, le Comité des partenaires du marché du travail de la Montérégie, Emploi Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). L'investissement de la CRÉ est de 50 000 \$ et celui de ses partenaires de 150 000 \$. Cette somme servira, dans le cadre d'un appel de projets, à soutenir des initiatives favorisant l'intégration sociale et professionnelle des immigrants de même que le développement de relations interculturelles harmonieuses sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil. Les retombées globales en terme d'investissements générés de cette entente ne seront connues que durant l'année financière 2006-2007.

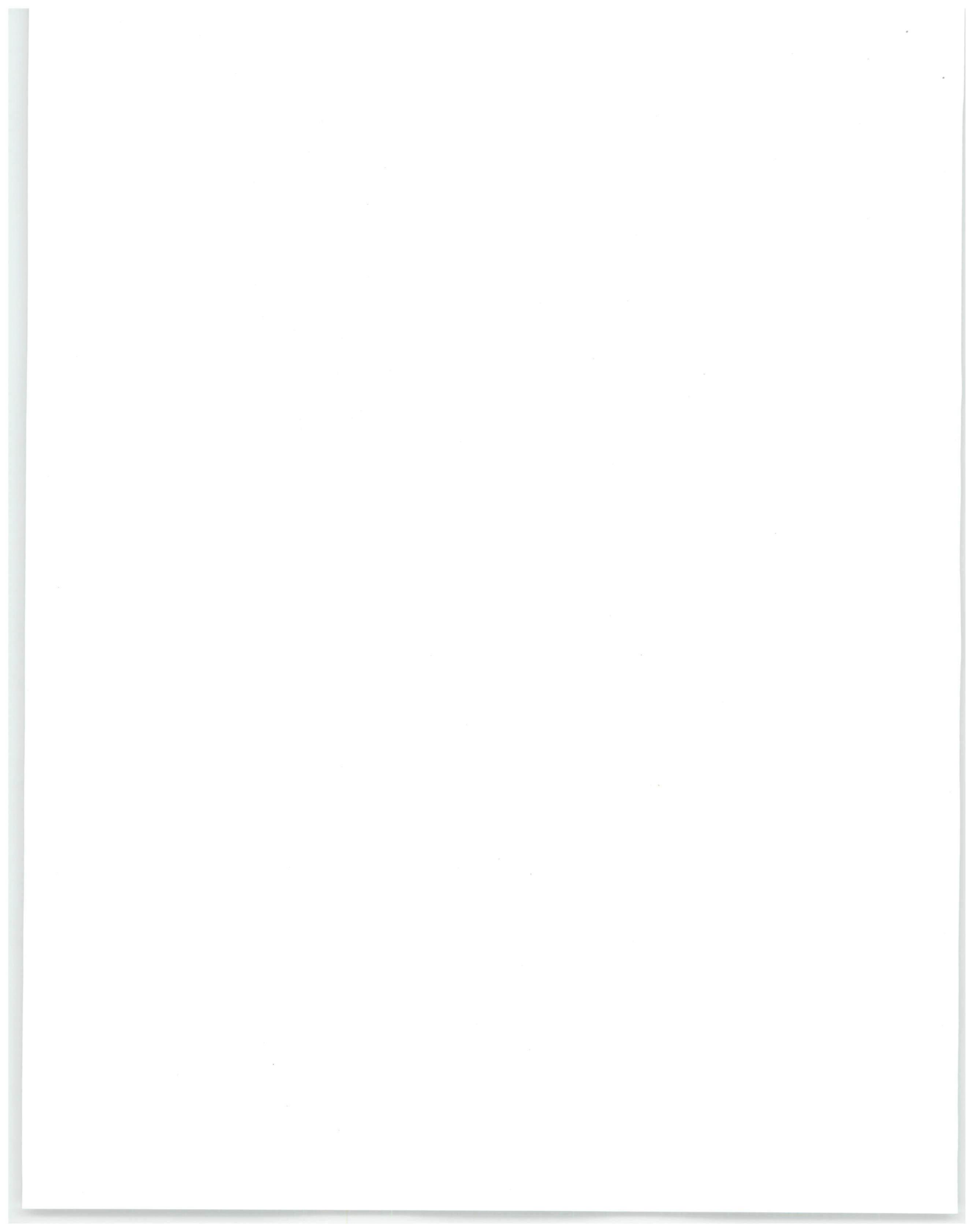


- Projets structurants

<i>Projets de développement</i>	<i>Engagements de la CRÉ</i>	<i>Investissement total</i>
<i>Développement des exportations</i>	<i>60 000,00 \$</i>	<i>240 000,00 \$</i>
<i>Colloque Autovision 2005</i>	<i>15 000,00 \$</i>	<i>400 000,00 \$</i>
<i>Mise en place d'un OBNL pour la promotion et le développement de l'industrie cinématographique</i>	<i>25 000,00 \$</i>	<i>1 950 000,00 \$</i>
<i>Projet pilote d'accompagnement dans le secteur de l'aérospatial et des nouveaux matériaux</i>	<i>12 500,00 \$</i>	<i>100 000,00 \$</i>
<i>Développement durable en action : 5 plans de paysage pour Longueuil et la Rive-Sud</i>	<i>20 000,00 \$</i>	<i>452 500,00 \$</i>
<i>Mise en place d'un projet pilote visant le développement de certaines artères commerciales de Longueuil</i>	<i>34 825,20 \$</i>	<i>46 433,60 \$</i>
<i>Étude de tendances et d'opportunités et étude d'étalonnage international pour le créneau de la microélectronique</i>	<i>10 439,00 \$</i>	<i>71 317,00 \$</i>
<i>«Pouvoir aux tout-petits!» : Prévention de la violence auprès des enfants</i>	<i>50 000,00 \$</i>	<i>87 000,00 \$</i>
<i>Étude de caractérisation de la filière bioalimentaire de la Montérégie</i>	<i>30 000,00 \$</i>	<i>90 848,00 \$</i>
<i>Totaux : 9 projets</i>	<i>257 764,20 \$</i>	<i>3 447 250,60 \$</i>

- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Existant depuis mars 1995, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF - II) est élaboré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Il s'agit d'un programme d'aide financière mis sur pied afin de favoriser la réalisation d'activités visant à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier, incluant la réalisation d'études exploratoires, de pré faisabilité ou de faisabilité pour le développement de nouveaux marchés dans les industries des produits du bois et des pâtes, papier et carton.





La CRÉ de Longueuil, la CRÉ Montérégie Est et la CRÉ de la Vallée du Haut-Saint-Laurent ont reconduit l'entente en décembre 2005 confiant la gestion et le suivi du programme à l'Agence forestière de la Montérégie pour l'année 2006-2007. La CRÉ de Longueuil de concert avec les deux autres CRÉ de la Montérégie, a ainsi travaillé à définir les orientations régionales, les critères d'admissibilité et les mécanismes à mettre en place pour procéder aux choix des projets pour l'édition 2006-2007, laquelle fut lancée en décembre 2005.

La CRÉ de Longueuil a siégé aux comités de gestion du programme et de sélection chargés d'établir l'ordre de priorité des projets retenus selon les critères régionaux établis et le budget disponible. Ce fonds de 850 000 \$ par année disponible pour l'ensemble de la Montérégie, a permis le financement d'un projet de caractérisation et de mise en valeur du Boisé Du Tremblay à Longueuil au montant de 27 000 \$ en 2005-2006.

Dans la perspective d'accroître le nombre de projets financés sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, la CRÉ de concert avec la Direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Longueuil, a procédé à l'identification des projets pouvant potentiellement être soutenus par le programme sur l'ensemble du territoire et ce, à partir du profil des projets soutenus par le programme dans les années passées. Un plan d'action a par la suite été élaboré en la matière.

Finalement, la CRÉ de Longueuil siège également par le biais Service des parcs et des espaces verts de la Ville de Longueuil, à la Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie. Cette table est responsable notamment de la sélection des projets touchant spécifiquement le volet acquisition de connaissance du PMVRMF-II.

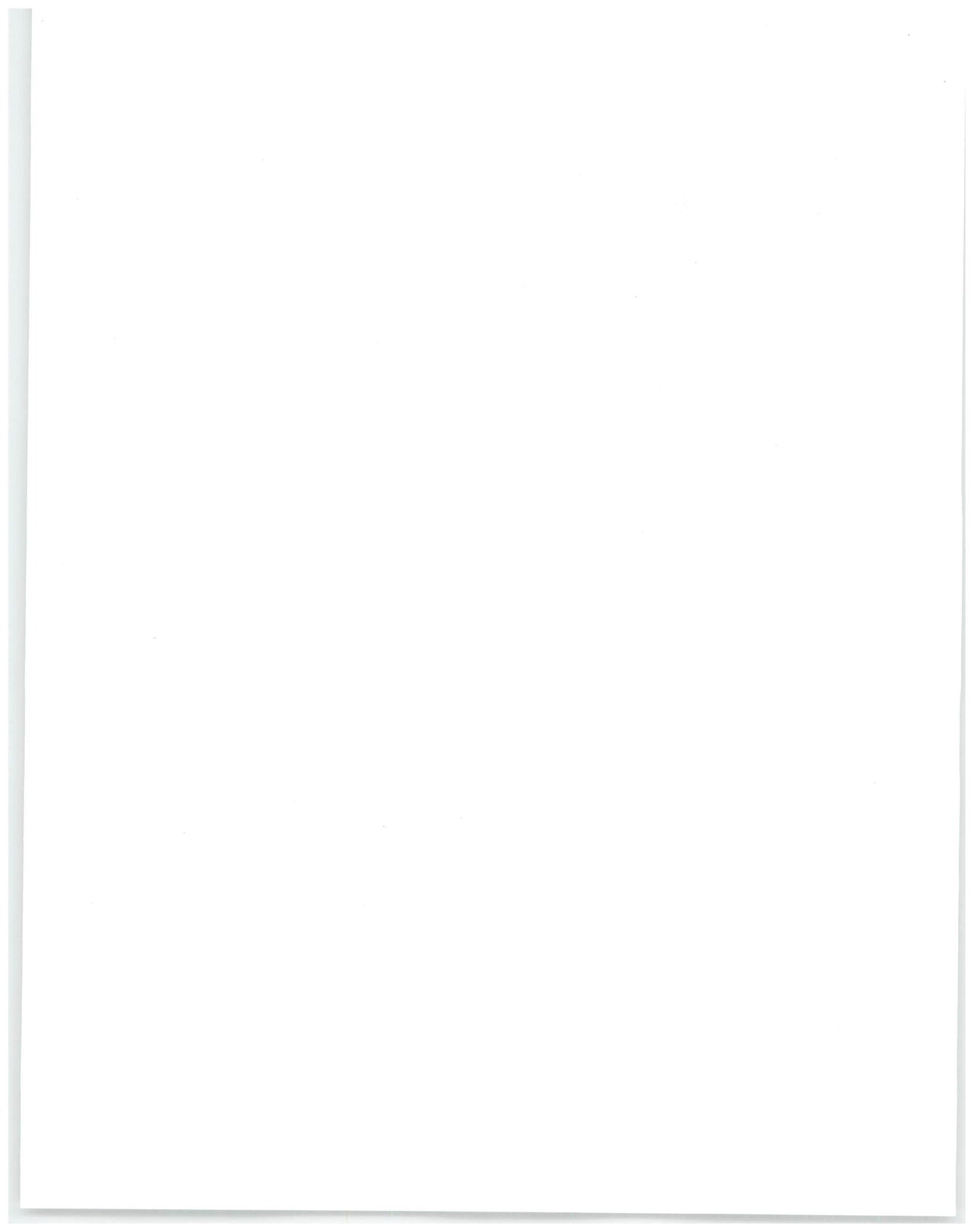
- FIER SOUTIEN LONGUEUIL

En 2005-2006, le Fonds Soutien Longueuil a été mis en place sous l'égide de la Conférence régionale des élus de Longueuil, conformément aux mandats dévolus au CRÉ dans le protocole d'entente intervenue entre le gouvernement et la CRÉ suite au Forum des générations tenu en octobre 2004. Ce fonds, lancé officiellement le 11 octobre 2005, offre un support technique et une aide financière au démarrage, à l'expansion d'entreprises et à l'amélioration du fonds de roulement des entreprises localisées sur le territoire de la CRÉ de Longueuil. L'aide financière est consentie sous forme de prêt ou de débenture, et ce, pour un montant minimum de 50 000 \$ et maximum de 250 000 \$. La capitalisation globale du fonds est de 3 M \$.

Suite au Forum des générations, le gouvernement du Québec a instauré des fonds d'intervention économique régionaux (FIER) disponibles à l'ensemble des régions du Québec. La CRÉ de Longueuil fut active pour animer et informer le milieu sur cette initiative gouvernementale. La CRÉ de Longueuil s'est plus particulièrement investie à réunir les conditions nécessaires à la création du fonds FIER Soutien de Longueuil dont la responsabilité de la mise en place lui est confiée. La capitalisation de ce fonds, qui vise à soutenir le démarrage et le développement d'entreprises sur le territoire de Longueuil, peut atteindre les 3 millions \$ pour les entreprises situées dans l'agglomération de Longueuil. Il favorisera particulièrement les entreprises manufacturières primaires et traditionnelles, les entreprises du tertiaire moteur (robotique, informatique et recyclage) et certains projets immobiliers pour appuyer l'expansion des entreprises ciblées. La gestion du fonds a été confiée au CLD de Longueuil et la CRÉ continue toutefois de siéger au conseil d'administration.

- FIER RÉGION LONGUEUIL

La CRÉ de Longueuil fut également active pour réunir les conditions favorables à la capitalisation d'un fonds FIER RÉGION pour l'agglomération de Longueuil. Le 22 mars 2006, le comité exécutif autorisait l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la mise en place de ce fonds en 2006-2007. La capitalisation potentielle de ce fonds pourrait atteindre les 15 millions \$.



ACTIVITÉS DE COMMUNICATIONS

Site internet de la CRÉ de Longueuil

Conformément à son mandat d'informer les milieux régionaux sur les activités de la CRÉ en matière de développement du territoire de Longueuil, la CRÉ de Longueuil s'est doté d'un site internet en 2005-2006. Ce site vise à tenir informé les collectivités du territoire de l'agglomération de Longueuil sur l'ensemble de ses activités et des dossiers relatifs à la région et à son développement. De plus, plusieurs liens utiles sont disponibles sur le site ce qui permet à l'utilisateur d'accéder rapidement à d'autres sites, notamment ceux des partenaires régionaux de développement. Le site est entré en fonction le 13 avril 2006.



Activité d'information / formation

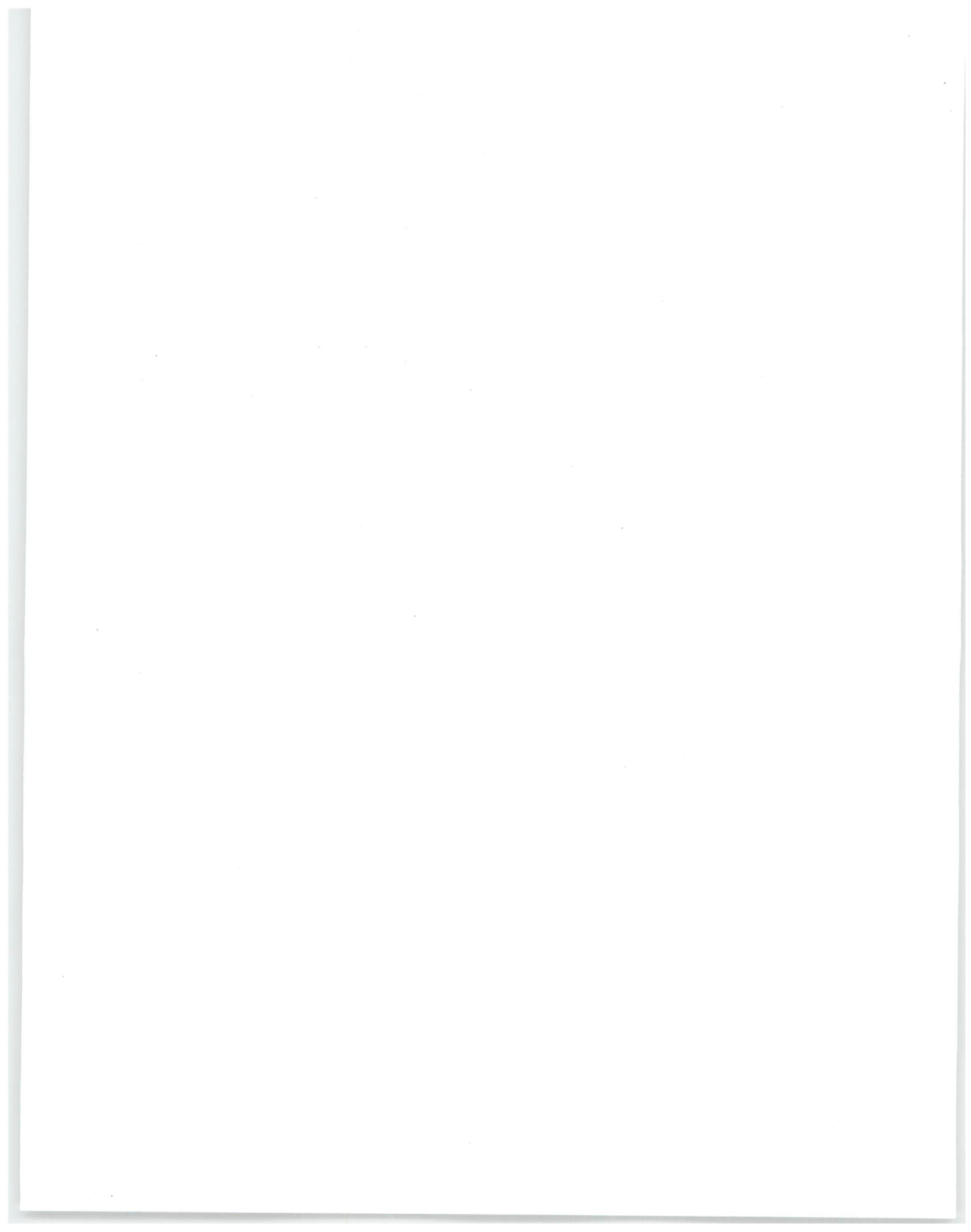
L'instauration d'une nouvelle composition du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil suite à la reconstitution des municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, a fait en sorte que de nouveaux administrateurs ont été nommés aux instances de la CRÉ. Afin de soutenir l'entrée en fonction des nouveaux membres du comité exécutif, la CRÉ a préparé une séance d'information/formation qui s'est tenue le 22 mars 2006 sur la réforme du développement régional du gouvernement du Québec, le rôle et les mandats des CRÉ, les réalisations, les dossiers en cours et à venir de la CRÉ de Longueuil, de même que les enjeux liés à l'instauration de trois (3) CRÉ sur le territoire de la Montérégie.

Relations publiques

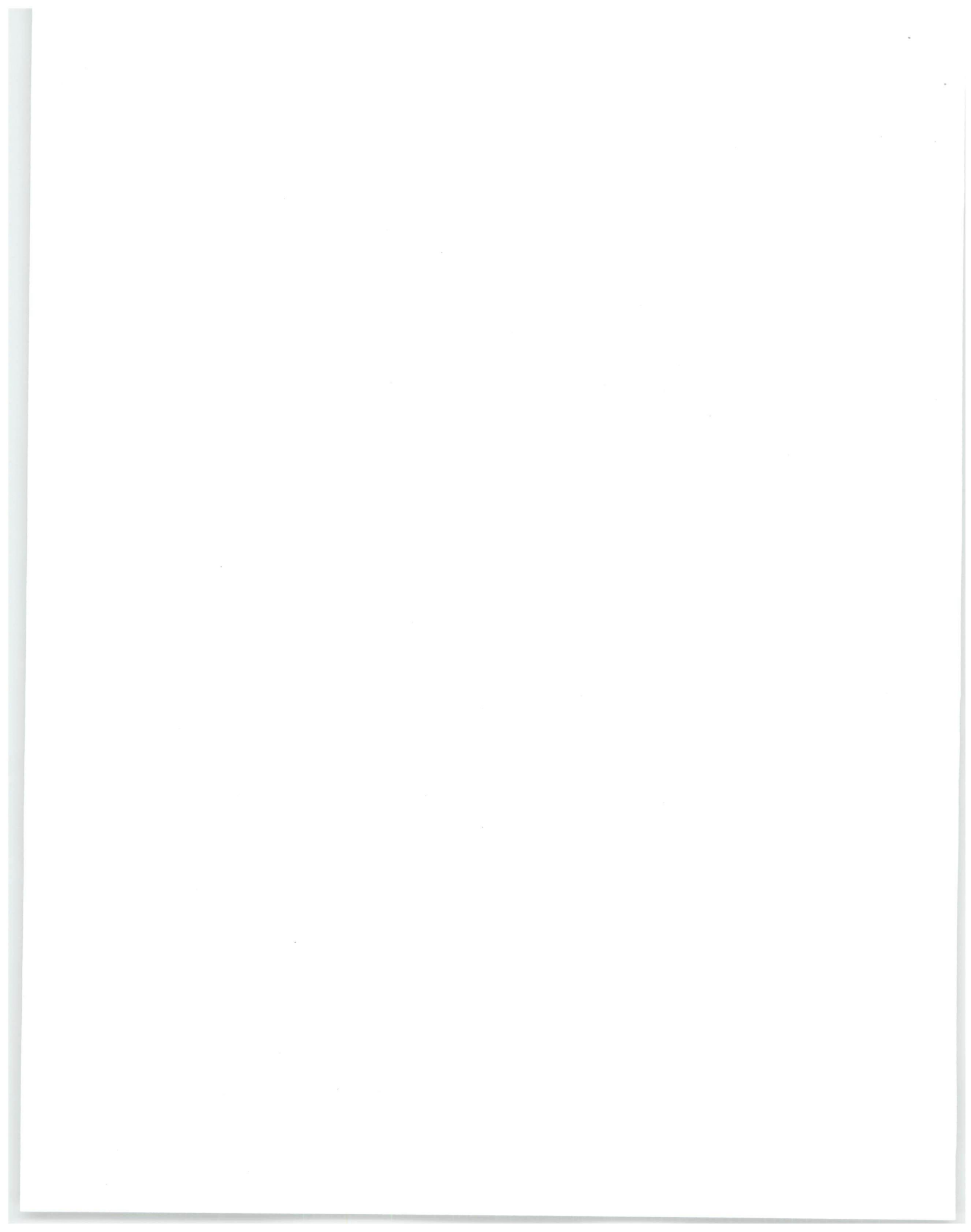
Outre l'organisation de conférences de presse dans le cadre d'événements et la diffusion de communiqués de presse pour annoncer la réalisation de projets de développement sur le territoire en 2005-2006, la CRÉ de Longueuil a également cherché à être présente sur la scène locale avec une présence visuelle dans le cadre de la Journée de l'environnement le 11 juin 2005, du Festival international des percussions de Longueuil les 14, 15 et 16 juillet 2005, et de la publication du Bilan scientifique et technologique de la Montérégie. Finalement, la CRÉ a été également présente dans les publications ICI Longueuil afin de faire connaître et reconnaître son rôle et ses mandats sur le territoire du Grand Longueuil.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2006

Le rapport du vérificateur externe et les états financiers 2005-2006 sont joints au présent rapport annuel, lesquels sont déposés aux membres du conseil d'administration et sont disponibles sur demande au bureau de la CRÉ de Longueuil.



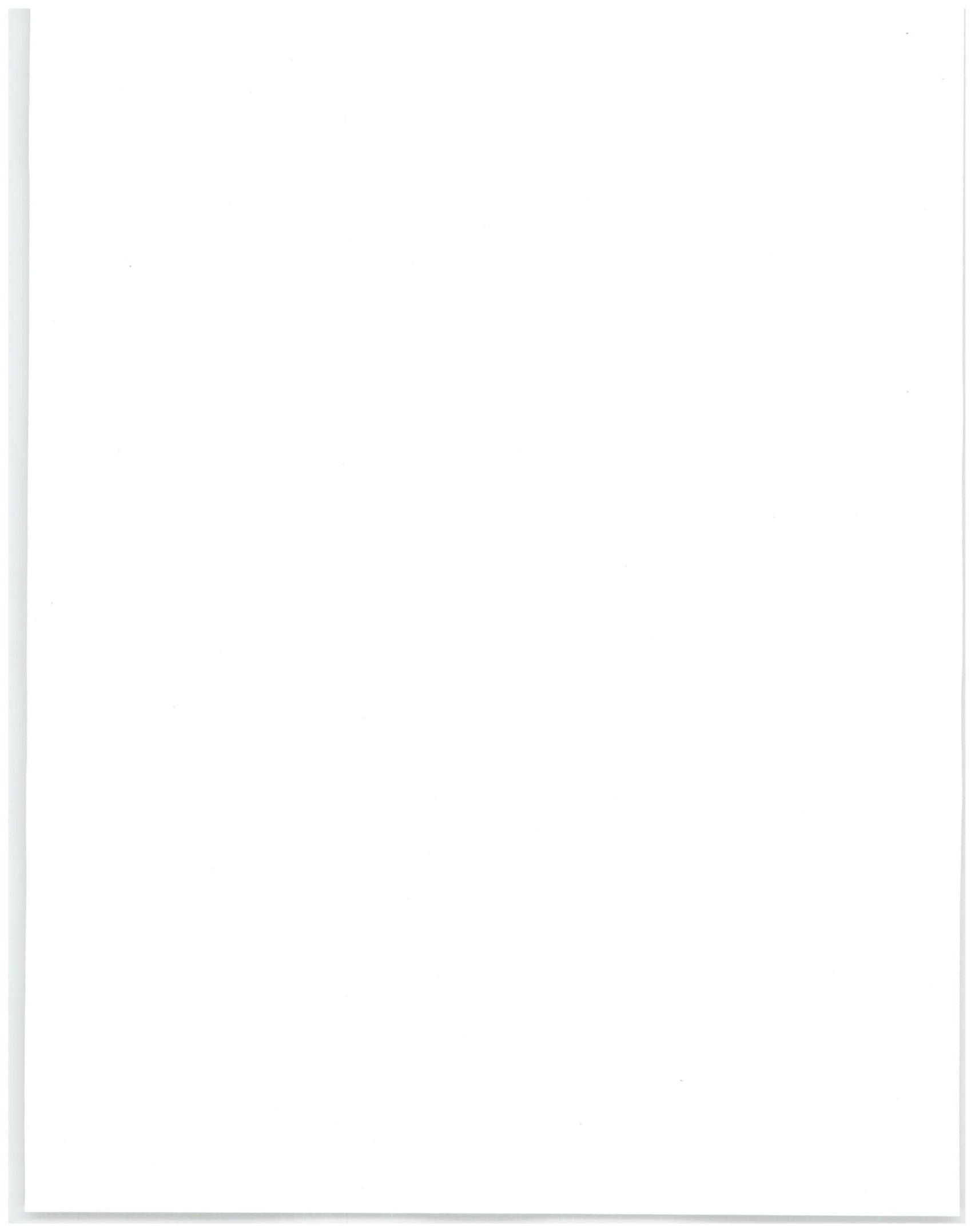
ANNEXE - ÉTATS FINANCIERS



**Conférence Régionale des Élus
de Longueuil**

**États financiers
au 31 mars 2006**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges	3
Évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 8
Renseignements supplémentaires	9



Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Nous avons vérifié le bilan de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil au 31 mars 2006 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

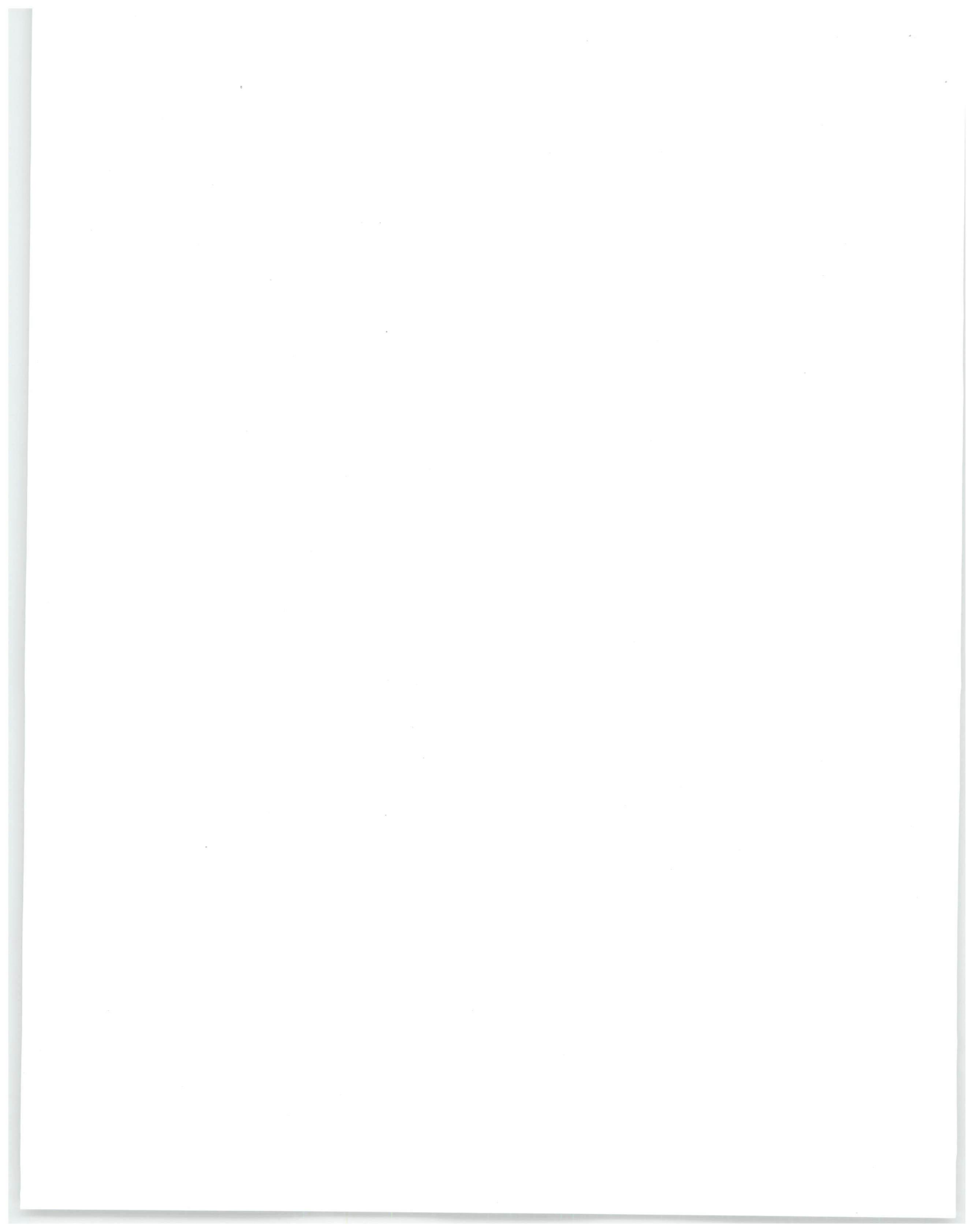
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Longueuil
Le 19 avril 2006



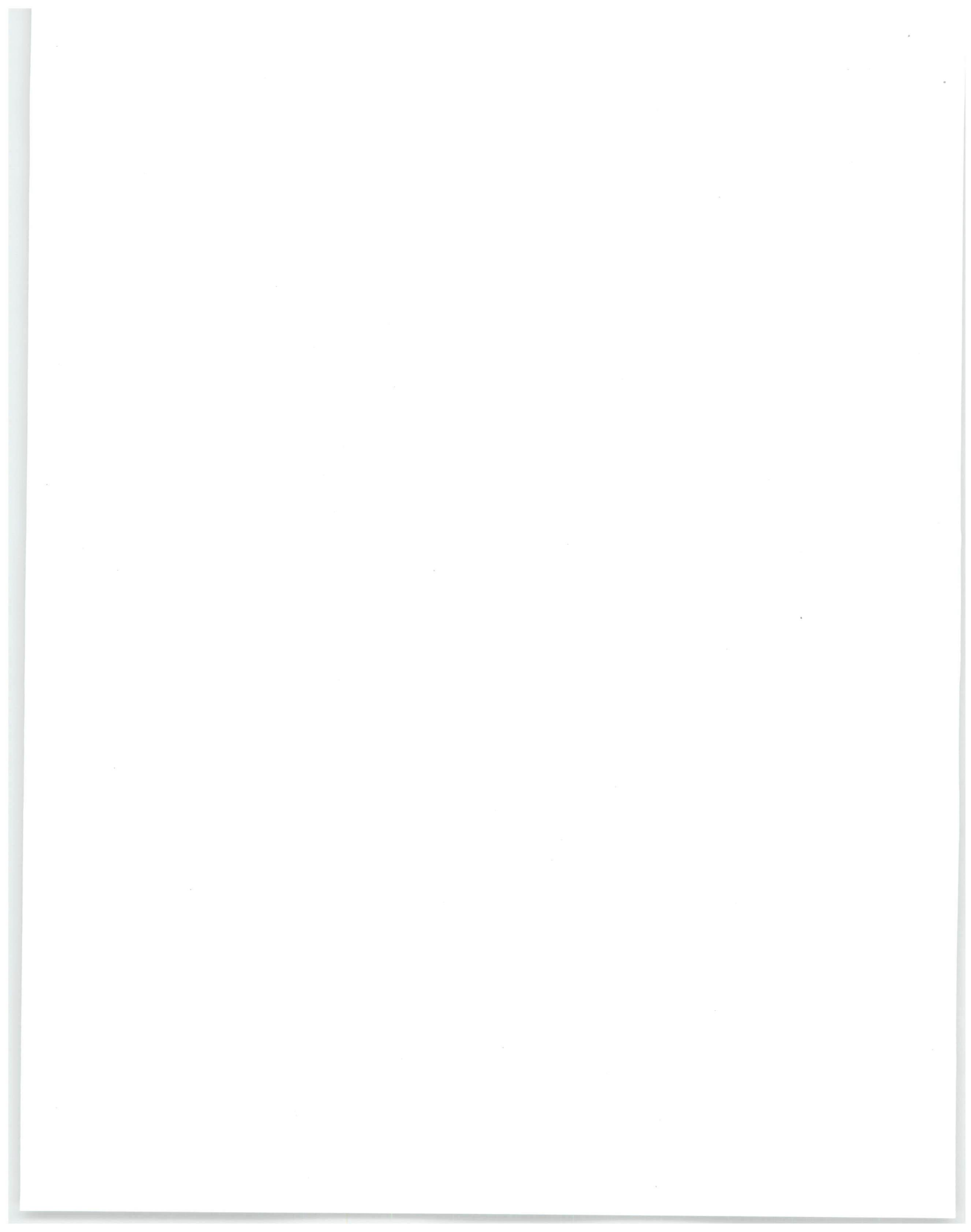
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

			2006 (12 mois)	2005 (6 mois)
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Total \$	Total \$
Produits				
Subvention - Ministère des Affaires municipales et des Régions	1 035 553		1 035 553	1 030 553
Subvention - Gouvernement du Québec				44 168
Condition féminine	98 414		98 414	52 164
Condition féminine - Projets spéciaux	4 660		4 660	3 763
Colloque non traditionnel				1 200
Relève féminine agricole	6 423		6 423	19 352
Opérations 2005	3 556		3 556	515
Colloque des élus municipaux	18 532		18 532	
Colloque Franco-Québécois	3 546		3 546	
Intérêts	23 918		23 918	9 781
Sous-location				6 058
Autres	8 059		8 059	7 117
	<u>1 202 661</u>	<u>-</u>	<u>1 202 661</u>	<u>1 174 671</u>
Charges				
Frais de fonctionnement - Opérations courantes	542 455		542 455	322 129
Condition féminine	98 414		98 414	52 164
Condition féminine - Projets spéciaux	4 660		4 660	3 763
Colloque non traditionnel				1 200
Relève féminine agricole	6 423		6 423	19 352
Opérations 2005	3 556		3 556	515
Colloque des élus municipaux	18 532		18 532	
Colloque Franco-Québécois	3 546		3 546	
FDR - Ententes spécifiques	115 264		115 264	
Amortissement des immobilisations		5 125	5 125	4 116
	<u>792 850</u>	<u>5 125</u>	<u>797 975</u>	<u>403 239</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>409 811</u>	<u>(5 125)</u>	<u>404 686</u>	<u>771 432</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



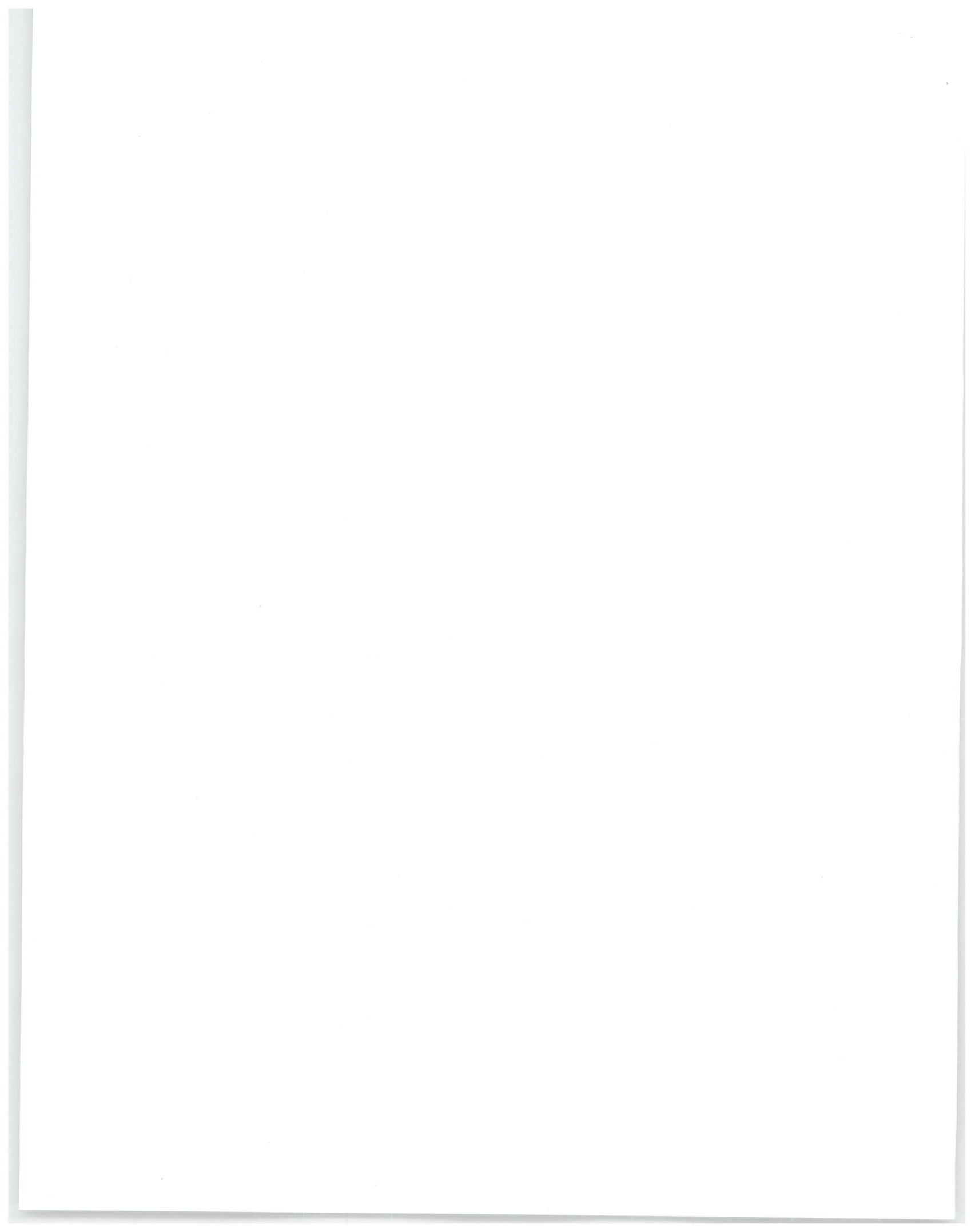
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 (12 mois)			2005 (6 mois)
	Fonds d'exploitation			
	Non affectés	Réservés pour éventualités	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	757 878		13 554	771 432
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	409 811		(5 125)	404 686
Virement aux surplus réservés pour éventualités (note 6)	(15 808)	15 808		
Investissements en immobilisations	(5 148)		5 148	
Solde à la fin	<u>1 146 733</u>	<u>15 808</u>	<u>13 577</u>	<u>1 176 118</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Bilan

au 31 mars 2006

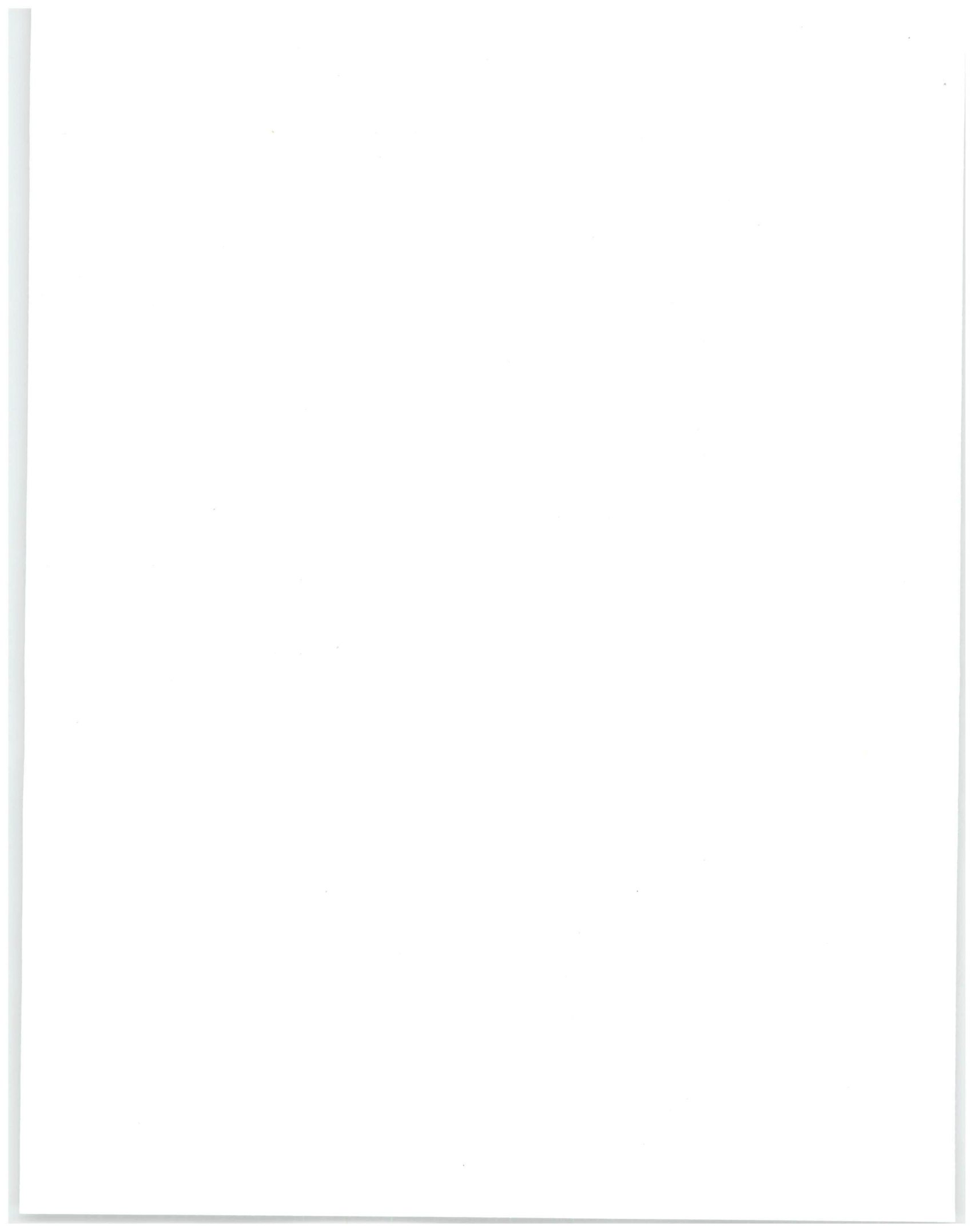
	2006		2005	
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Total \$	Total \$
ACTIF				
Actif à court terme				864 465
Encaisse	1 127 075		1 127 075	7 167
Comptes clients				
Taxes à la consommation à recevoir	14 000		14 000	7 255
Subventions à recevoir	66 106		66 106	30 633
Frais payés d'avance	500		500	
	<u>1 207 681</u>	-	<u>1 207 681</u>	<u>909 520</u>
Immobilisations (note 3)		13 577	13 577	13 554
	<u>1 207 681</u>	<u>13 577</u>	<u>1 221 258</u>	<u>923 074</u>
PASSIF				
Passif à court terme				106 446
Créditeurs (note 4)	45 140		45 140	45 196
Subventions reportées (note 5)				
	<u>45 140</u>	-	<u>45 140</u>	<u>151 642</u>
SOLDES DE FONDS				
Non affectés	1 146 733		1 146 733	757 878
Réservés pour éventualités (note 6)	15 808		15 808	
Investis en immobilisations		13 577	13 577	13 554
	<u>1 162 541</u>	<u>13 577</u>	<u>1 176 118</u>	<u>771 432</u>
	<u>1 207 681</u>	<u>13 577</u>	<u>1 221 258</u>	<u>923 074</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été institué à la suite de l'adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (décret numéro 222-2004).

Les principaux mandats sont d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec, de favoriser la concertation des partenaires et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'exploitation présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement et aux opérations courantes de l'organisme.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Constatation des produits

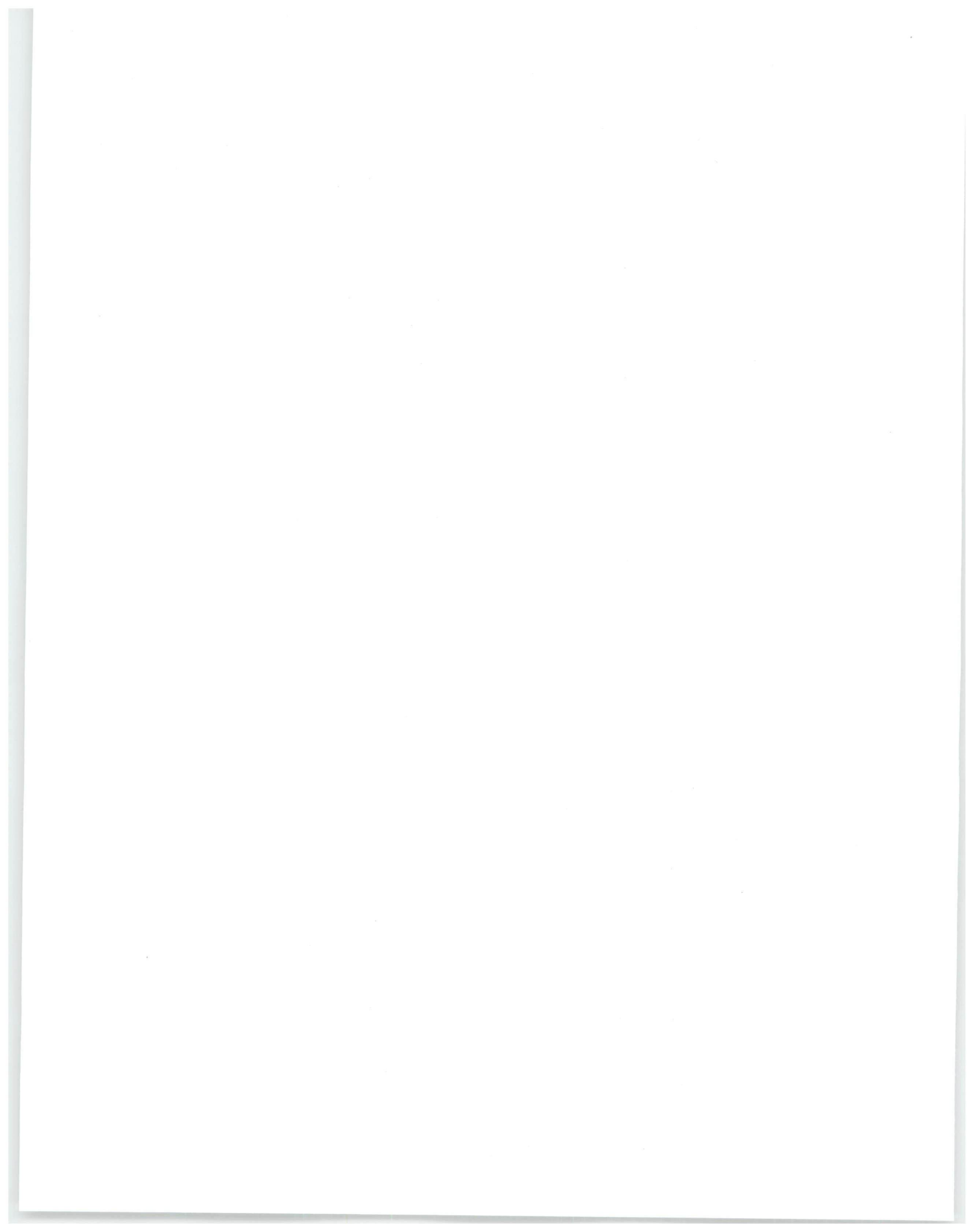
L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions affectées à des charges d'exercices futurs sont reportées et constatées à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Linéaire	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %



Conférence Régionale des Élus de Longueuil
Notes complémentaires
 au 31 mars 2006

3 - IMMOBILISATIONS

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	10 349	4 852	5 497
Mobilier et agencements	12 469	4 389	8 080
	<u>22 818</u>	<u>9 241</u>	<u>13 577</u>

	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	5 824	1 747	4 077
Mobilier et agencements	11 846	2 369	9 477
	<u>17 670</u>	<u>4 116</u>	<u>13 554</u>

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice totalisent 5 148 \$ en 2006 (17 670 \$ en 2005).

4 - CRÉDITEURS

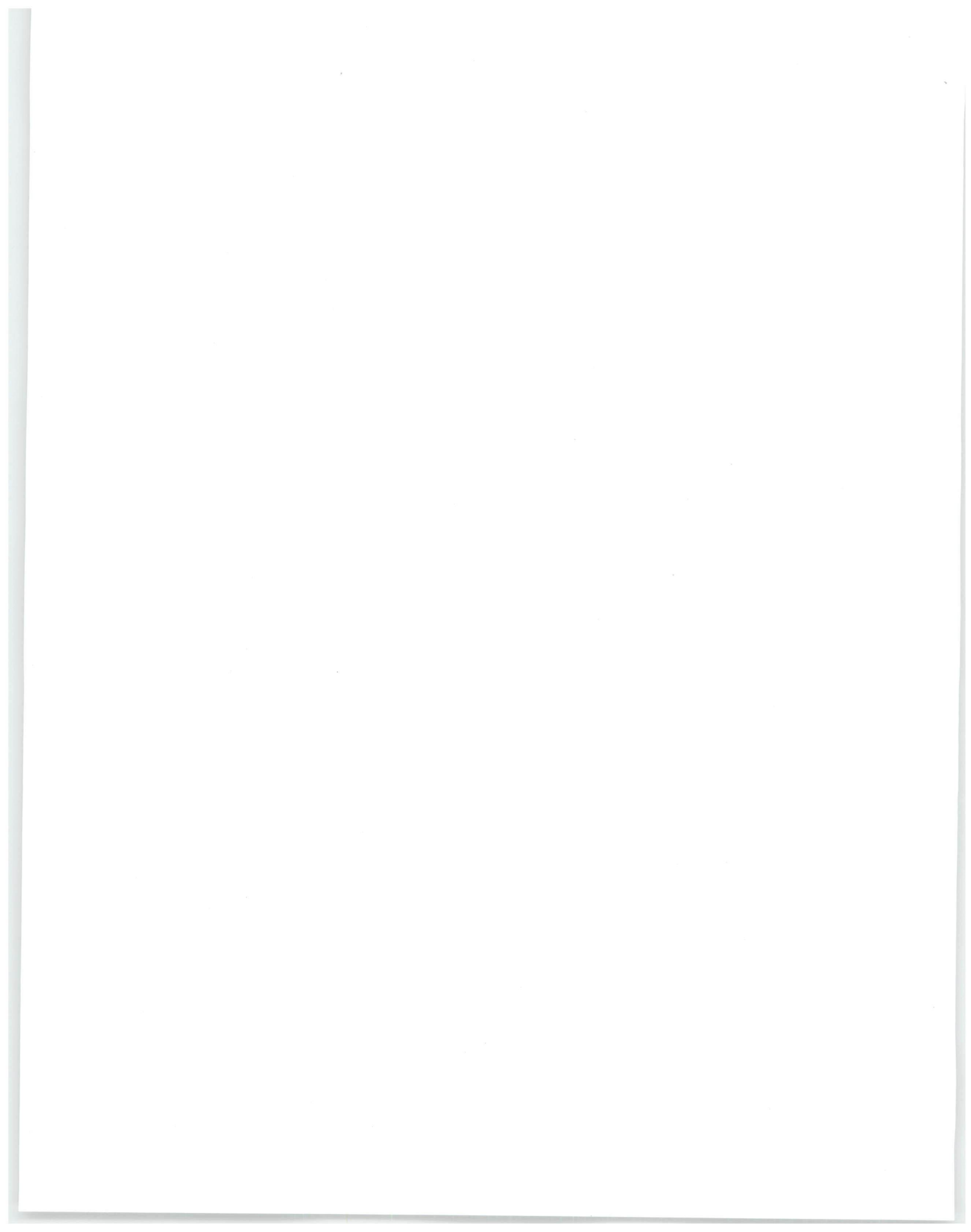
	2006	2005
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	23 240	94 611
Vacances à payer	21 900	11 835
	<u>45 140</u>	<u>106 446</u>

5 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues de divers partenaires au cours de l'exercice et destinées à couvrir des frais engagés pour différents projets du fonds d'exploitation pour le prochain exercice.

Les principaux projets sont les suivants :

	2006	2005
	\$	\$
Condition féminine		21 415
Condition féminine - Projets spéciaux		4 660
Relève féminine agricole		6 423
Colloque des élus municipaux		9 142
Opérations 2005		3 556
	<u>-</u>	<u>45 196</u>



Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

6 - SURPLUS RÉSERVÉS POUR ÉVENTUALITÉS

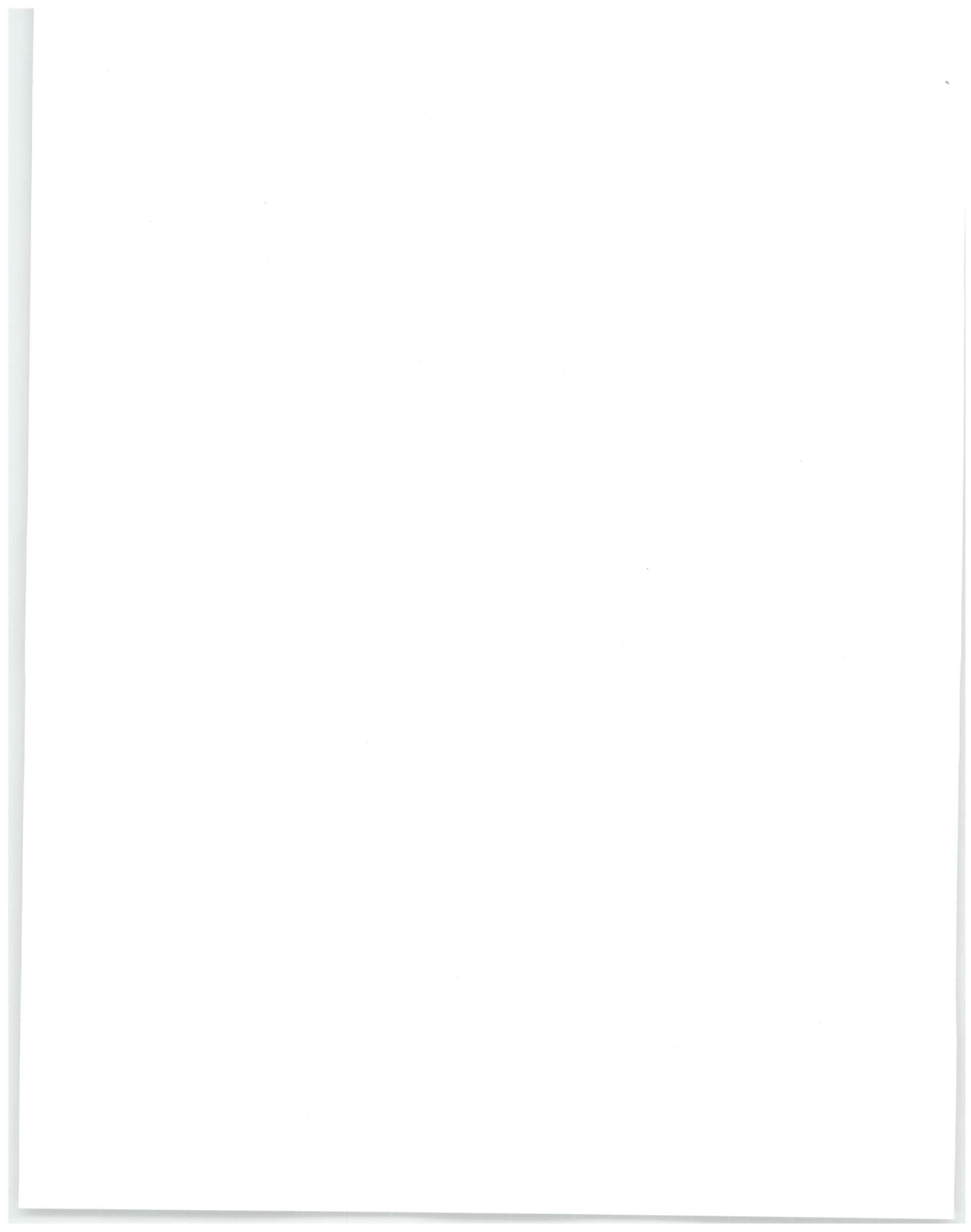
Le comité exécutif a approuvé une politique de gestion des ressources humaines prévoyant des dispositions à incidence monétaire. À cet égard, un montant a été affecté au cours de l'exercice à titre de surplus réservés pour éventualités.

7 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

8 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.



Conférence Régionale des Élus de Longueuil
Renseignements supplémentaires
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 (12 mois) \$	2005 (6 mois) \$
<i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT - OPÉRATIONS COURANTES</i>	392 911	172 926
Salaires et charges sociales	613	
Formation et recrutement	1 003	3 020
Location et entretien des équipements	8 736	6 769
Fournitures de bureau	4 506	4 365
Assurances	39 675	25 120
Charges locatives et entretien des locaux	3 748	1 680
Poste et messagerie	10 358	4 727
Déplacements et représentation	913	
Organisation d'événements	2 196	1 183
Cotisations et colloques	678	323
Conseil d'administration et conseil exécutif	8 861	4 494
Télécommunications	68 154	12 991
Honoraires professionnels	27 160	2 581
Communications	(27 057)	81 950
Contribution au Conseil Régional de Développement de la Montérégie	<u>542 455</u>	<u>322 129</u>

